



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

32 COM

Distribution limitée

WHC-08/32.COM/8D

Paris, 22 mai 2008

Original: anglais/français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-deuxième session

**Québec, Canada
2 – 10 juillet 2008**

Point 8D de l'ordre du jour provisoire: Clarifications des limites et des superficies des biens par les Etats parties en réponse à l'Inventaire rétrospectif

Clarifications des limites et des superficies des biens par les Etats parties en réponse à l'Inventaire rétrospectif

RESUME

Ce document présente les résultats de l'Inventaire rétrospectif des dossiers de proposition d'inscription des biens du patrimoine mondial européens inscrits dans la période 1978-1998 (conduit en coordination avec l'exercice du Rapport périodique en Europe) ainsi que des biens du patrimoine mondial arabes inscrits entre 1978 et 2004 (en vue du lancement du deuxième cycle du Rapport périodique).

Quarante Etats parties ont répondu aux lettres envoyées après l'étude de chaque dossier afin de clarifier l'intention originale de leurs propositions d'inscription (ou de soumettre de la documentation cartographique appropriée) pour 124 biens du patrimoine mondial.

Un résumé des autres activités de suivi du Rapport périodique pour la région de l'Europe est contenu dans le document *WHC-08/32COM/11C*.

Projet de décision : 32 COM 8D, voir point IV

I. L'Inventaire rétrospectif

1. L'Inventaire rétrospectif, une analyse approfondie des dossiers de proposition d'inscription disponibles auprès du Centre du patrimoine mondial, de l'ICOMOS et de l'UICN, a été commencé en 2004, parallèlement au lancement de l'exercice du Rapport périodique en Europe, impliquant biens européens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial entre 1978 et 1998. La même année, l'Inventaire rétrospectif a été approuvé par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 7e session extraordinaire (Paris, 2004, voir Décision **7 EXT.COM 7.1**).
2. L'objectif de l'Inventaire rétrospectif est l'identification et le rassemblement de données de base (telles que limites, coordonnées géographiques, composantes en série, superficie en hectares des biens, déclarations de valeur, etc.) pour les biens du patrimoine mondial anciennement inscrits, données qui n'avaient jamais été rassemblées d'une manière systématique auparavant, malgré leur rôle clé dans différents processus, tels que le suivi réactif, la modification des limites et l'examen des Rapports périodiques pour les biens du patrimoine mondial. La raison à l'origine de ce problème était que les documents et les cartes reçues comme parties du dossier de proposition d'inscription :
 - a) n'avaient pas été enregistrés ou inventoriés jusqu'à 2000;
 - b) avaient été dispersés dans des dépôts différents (archives auprès du Centre du patrimoine mondial, de l'ICOMOS, de l'UICN).Dans ce cadre, l'identification des données de base était déjà difficile quand seulement un dossier de proposition d'inscription avait été reçu, mais elle était encore plus compliquée si plusieurs versions du dossier de proposition d'inscription avaient été soumises. En cas de doute, aucune aide ne pouvait parvenir de la part des Etats parties, car dans la plupart des cas aucune mémoire institutionnelle n'existait aux niveaux national et local à l'égard du processus d'inscription des biens du patrimoine mondial.
3. Par conséquent, l'Inventaire rétrospectif a été commencé : toute la documentation disponible auprès des archives du Centre du patrimoine mondial, de l'ICOMOS et de l'UICN a été inventoriée et analysée, bien après bien. Les données de base ont été identifiées et rendues aisément accessibles, à travers leur insertion dans des inventaires ainsi que dans la base de données du Centre du patrimoine mondial. Toutes les cartes ont été examinées et comparées au texte de la proposition d'inscription, l'évaluation des organisations consultatives et la décision du Comité du patrimoine mondial concernant le bien, afin d'identifier quelle carte fait autorité, présentant la délimitation du bien du patrimoine mondial tel qu'inscrit. Cette analyse a permis la découverte de questions en suspens nécessitant d'une clarification (absence de délimitation, erreurs dans l'attribution de coordonnées géographiques, etc.). Ces problèmes ont ensuite été présentés aux Etats parties concernés, à qui on a demandé la coopération pour les clarifier. Des lettres, identifiant les cartes et les autres données géographiques disponibles dans les archives et demandant les informations manquantes, ont été envoyées aux Délégations permanentes, aux Commissions nationales aussi qu'aux Points focaux. Toutes les réponses satisfaisantes reçues ont été finalement présentées comme "clarifications" au Comité du patrimoine mondial.
4. Ce processus (inventaire – analyse – contact avec les Etats parties concernés – clarification notée par le Comité du patrimoine mondial) a impliqué dès 2004 plus que 300 biens du patrimoine mondial dans différentes régions, suivant trois phases :
 - a) 2004-2005 : les dossiers de proposition d'inscription des biens européens inscrits dans la période 1978-1998 ont été examinés et 41 lettres ont été adressées aux Etats parties de la région. 28 clarifications satisfaisantes ont été présentées au Comité du patrimoine mondial en 2006 (voir Décision **30 COM 11A.2**) et 15 en 2007 (voir Décision **31 COM 11A.2**). Le Comité du patrimoine mondial a demandé que

toutes les questions en suspens en Europe soient clarifiées avant le 1er décembre 2007;

- b) 2006 : les dossiers de proposition d'inscription des biens arabes inscrits dans la période 1978-2004 ont été examinés et 13 lettres ont été adressées aux Etats parties de la région. Les 10 clarifications satisfaisantes reçues sont présentées au Comité du patrimoine mondial dans ce document;
- c) 2007 : les soumissions du Rapport périodique (cartes, Section II, etc.) concernant les biens européens inscrits dans la période 1978-1998 ont été examinées et 35 lettres ont été adressées aux Etats parties de la région. 31 Etats parties ont répondu, intégralement ou en partie. Les 71 clarifications satisfaisantes reçues sont présentées au Comité du patrimoine mondial dans ce document. Par conséquent, le total des clarifications satisfaisantes reçues entre 2005 et 2008 atteint le chiffre de 114 biens situés dans 37 Etats parties ;
- d) 2008-2009 : l'analyse des dossiers de proposition d'inscription des biens africains inscrits dans la période 1978-2005 est actuellement en cours.

II. Clarifications

1. Ce document présente les "clarifications", c'est-à-dire les réponses des Etats parties aux questions soulevées par l'Inventaire rétrospectif. Deux problèmes principaux ont été identifiés à l'égard des informations géographiques soumises avec les dossiers de propositions d'inscription des biens du patrimoine mondial anciennement inscrits :
 - a) une carte avait été soumise, mais aucune délimitation claire de la superficie proposée pour l'inscription n'avait été indiquée;
 - b) une délimitation claire de la superficie proposée pour l'inscription avait été indiquée, mais sur un document qui techniquement ne pouvait pas être défini comme étant une « carte » (car il était dépourvu, par exemple, d'une grille de coordonnées, une échelle, une légende, etc.)
2. Les "clarifications" soumises par les Etats parties en réponse à ces deux types de questions se présentent normalement sous la forme de cartes et sont considérées satisfaisantes (et sont donc présentées dans ce document) seulement :
 - a) si elles sont cohérentes avec la proposition d'inscription, l'évaluation de la (des) organisation(s) consultative(s) concernée(s) ainsi que la décision du Comité lors de l'inscription;
 - b) si elles remplissent des conditions techniques, c'est-à-dire :
 - i) être des cartes topographiques ou cadastrales à la plus grande échelle disponible (le choix entre une carte topographique ou cadastrale dépend de l'étendue du bien);
 - ii) montrer la délimitation du bien du patrimoine mondial tel qu'inscrit;
 - iii) présenter une grille des coordonnées clairement identifiée (ou des références des coordonnées pour au moins quatre points sur la carte);
 - iv) montrer une échelle à barreaux;
 - v) présenter une légende en anglais ou français se référant clairement aux "limites du bien du patrimoine mondial" (ainsi que, le cas échéant, à la "zone tampon du bien du patrimoine mondial").

Afin d'éviter tout malentendu futur, il est important que le Comité du patrimoine mondial "prenne note" de ces clarifications (un "Document des Clarifications" sera réalisé chaque année jusqu'à ce que tous les problèmes soient résolus).
3. Les Etats parties ont souvent soumis des cartes présentant la délimitation de biens du patrimoine mondial tels qu'ils sont actuellement compris, plutôt que tels que définis lors de l'inscription : ces cartes n'impliquaient pas une "clarification", mais une "modification". En effet, une "clarification des limites" est une ré-affirmation de l'intention originale de

l'Etat partie (cohérente avec la décision du Comité du patrimoine mondial, l'évaluation de la (des) organisation(s) consultative(s) concernée(s) ainsi que la proposition d'inscription), alors qu'une "modification des limites" est représentée par tout changement (mineur ou important) à la délimitation du bien tel qu'inscrit. Toute modification des limites, même si elle reflète simplement des changements dans la législation nationale, doit être examinée par la (les) organisation(s) consultative(s) concernée(s) et approuvée par le Comité du patrimoine mondial, selon la procédure pour les modifications des limites (mineures ou importantes) définie dans les paragraphes 163-165 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*. Parmi les 21 propositions de modifications mineures de limites qui sont présentées au Comité du patrimoine mondial en 2008, 18 tirent leur origine de la réflexion demandée par l'Inventaire rétrospectif.

Il faut souligner que parfois des clarifications de limites ont été soumises au même temps que des propositions de modifications mineures pour les mêmes biens du patrimoine mondial: dans ces cas, la clarification est présentée dans ce document seulement si une carte présentant clairement la délimitation du bien lors de l'inscription a été présentée séparément de la carte montrant le changement proposé. Les propositions de modifications mineures de limites sont présentées dans le Document *WHC-08/32.COM/8B.Add*.

III. Clarifications en 2007-2008

1. Lors de sa 31^e session (Christchurch, 2007), le Comité du patrimoine mondial a demandé aux Etats parties dans la région de l'Europe de bien vouloir soumettre toutes les clarifications demandées avant le 1^{er} décembre 2007 (voir Décision **31 COM 11A.2**). A la suite de cette décision, comme il a été mentionné ci-dessus, 35 lettres ont été envoyées aux Etats parties européens afin de demander les informations manquantes : 31 réponses ont été reçues. En même temps, 3 réponses aux lettres envoyées aux Etats parties arabes en 2006 ont été reçues. Sur un total de 141 clarifications reçues pour les biens du patrimoine mondial dans les régions européenne et arabe en 2007, 81 sont satisfaisantes et par conséquent sont présentées pour considération par le Comité du patrimoine mondial dans ce document.
2. Les clarifications sont présentées (voir Annexe) par région (Europe et Etats arabes), par Etat partie (en ordre alphabétique anglais) ainsi que par date d'inscription du bien. Pour chaque bien du patrimoine mondial, les éléments suivants ont été fournis :
 - a) un tableau d'identification indiquant son nom, sa date d'inscription, ses critères d'inscription, son numéro d'identification, sa superficie en hectares (ainsi que, le cas échéant, la superficie en hectares de sa zone tampon) ainsi que la date de réception de la clarification;
 - b) un "résumé technique" fournissant quelques notes explicatives;
 - c) si le bien est en série, un petit tableau énumérant les composantes en série ainsi que leur superficie;
 - d) une vignette de la (des) nouvelle(s) carte(s) du bien.

Note :ce document est présenté en noir et blanc, mais sa version électronique en couleur est disponible à l'adresse Internet suivante: <http://whc.unesco.org/archive/2008>.

IV. Projet de décision

Projet de décision 32 COM 8D

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le Document WHC-08/32.COM/8D,
2. Rappelant les Décisions **30 COM 11A.2** et **31 COM 11A.2**, adoptées respectivement lors de ses 30e (Vilnius, 2006) et 31e (Christchurch, 2007) sessions,
3. Rappelle que, comme il a été décidé lors de sa 31e session (Christchurch, 2007) par la **Décision 31 COM 11A.2**, le Centre du patrimoine mondial ainsi que les organisations consultatives ne seront pas en mesure d'examiner des propositions de modifications mineures ou importantes des limites pour les biens du patrimoine mondial dont les limites à l'époque de l'inscription ne sont pas claires ;
4. Félicite les Etats parties dans la région de l'Europe ainsi que les Etats parties de l'Egypte, du Maroc et de la Tunisie pour l'excellent travail accompli dans la clarification de la délimitation de leurs biens du patrimoine mondial et les remercie pour leurs efforts visant à améliorer la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial ;
5. Prend note des clarifications des limites et des superficies de biens fournies par les Etats parties suivants dans les régions européenne et arabe en réponse à l'Inventaire rétrospectif, telles que présentées dans l'annexe du Document WHC-08/32.COM/8D :
 - Arménie: Monastères d'Haghbat et de Sanahin;
 - Autriche: Centre historique de la ville de Salzbourg; Palais et jardins de Schönbrunn; Paysage culturel de Hallstatt-Dachstein / Salzkammergut;
 - Belgique: Béguinages flamands;
 - Bulgarie: Eglise de Boyana; Tombe thrace de Kazanlak; Monastère de Rila; Ancienne cité de Nessebar;
 - Croatie: Vieille ville de Dubrovnik; Noyau historique de Split avec le palais de Dioclétien; Ensemble épiscopal de la basilique euphrasienne dans le centre historique de Poreč;
 - République tchèque: Centre historique de Telč; Eglise Saint-Jean-Népomucène, lieu de pèlerinage à Zelená Hora; Paysage culturel de Lednice-Valtice; Jardins et château de Kroměříž;
 - Danemark: Tumulus, pierres runiques et église de Jelling; Cathédrale de Roskilde;
 - Egypte: Memphis et sa nécropole – les zones des pyramides de Guizeh à Dahchour; Thèbes antique et sa nécropole; Monuments de Nubie d'Abou Simbel à Philae; Le Caire historique; Abou Mena; Zone Sainte-Catherine;
 - Estonie: Centre historique (vieille ville) de Tallin;
 - Allemagne: Résidence de Wurtzbourg avec les jardins de la Cour et la place de la Résidence; Châteaux d'Augustsburg et de Falkenlust à Brühl; Châteaux et parcs de Potsdam et Berlin; Ville de Bamberg;
 - Grèce: Temple d'Apollon Epikourios à Bassae; Mont Athos; Ville médiévale de Rhodes; Site archéologique de Mystras; Délos;
 - Hongrie: Budapest, avec les rives du Danube, le quartier du château de Buda et l'avenue Andrassy; Hollókő, le vieux village et son environnement; Abbaye bénédictine millénaire de Pannonhalma et son environnement naturel; Grottes du karst d'Aggtelek et du karst de Slovaquie (présentée conjointement avec la Slovaquie);
 - Irlande: Ensemble archéologique de la vallée de la Boyne; Skellig Michael;
 - Italie: Centre historique de San Gimignano; Ville de Vicence et les villas de Palladio en Vénétie; Centre historique de Sienne; Ferrare, ville de la Renaissance, et son

delta du Pô; Les trulli d'Alberobello; Monuments paléochrétiens de Ravenne; Centre historique de la ville de Pienza; Résidences des Savoie; Jardin botanique (Orto botanico), Padoue; Portovenere, Cinque Terre et les îles (Palmaria, Tino et Tinetto); Côte amalfitaine; Zone archéologique d'Agrigente; Su Nuraxi de Barumini; Zone archéologique et basilique patriarcale d'Aquilée;

- *Lettonie: Centre historique de Riga;*
- *Luxembourg: Ville de Luxembourg: vieux quartiers et fortifications;*
- *Maroc: Médina de Marrakech; Ksar d'Aït-Ben-Haddou; Site archéologique de Volubilis;*
- *Pologne: Centre historique de Cracovie; Centre historique de Varsovie; Vieille ville de Zamość; Ville médiévale de Torún; Château de l'ordre Teutonique de Malbork;*
- *Portugal: Monastère de Batalha; Paysage culturel de Sintra; Sites d'art rupestre préhistorique de la vallée de Côa;*
- *Roumanie: Delta du Danube;*
- *Slovaquie: Ville historique de Banská Štiavnica et les monuments techniques des environs; Spišský Hrad et les monuments culturels associés; Vlkolínec; Grottes du karst d'Aggtelek et du karst de Slovaquie (présentée conjointement avec l'Hongrie);*
- *Espagne: Parc national de Garajonay;*
- *Tunisie: Parc national de l'Ichkeul;*
- *Ukraine: Kiev: cathédrale Sainte-Sophie et ensemble des bâtiments monastiques et lauré de Kievo-Petchersk;*
- *Royaume-Uni: Cathédrale et château de Durham; Gorge d'Ironbridge; Stonehenge, Avebury et sites associés; Châteaux forts et enceintes du roi Edouard I^{er} dans l'ancienne principauté de Gwynedd; Palais de Westminster, l'abbaye de Westminster et l'église Sainte-Marguerite; Cathédrale, abbaye Saint-Augustin et église Saint-Martin à Cantorbéry; Maritime Greenwich ;*

6. *Demande* *aux Etats parties européens et arabes n'ayant pas encore répondu aux questions soulevées en 2005, 2006 et 2007 dans le cadre de l'Inventaire rétrospectif de bien vouloir fournir toutes les clarifications ainsi que la documentation demandées le plus rapidement possible et avant le **1er décembre 2008** au plus tard.*

ANNEXE: Clarifications des limites des sites et de la superficie des biens par les Etats parties

Toutes les cartes présentées dans ce document correspondent à la décision du Comité du patrimoine mondial à l'époque de l'inscription et/ou à l'évaluation de l'organisation consultative concernée et/ou à la proposition d'inscription.

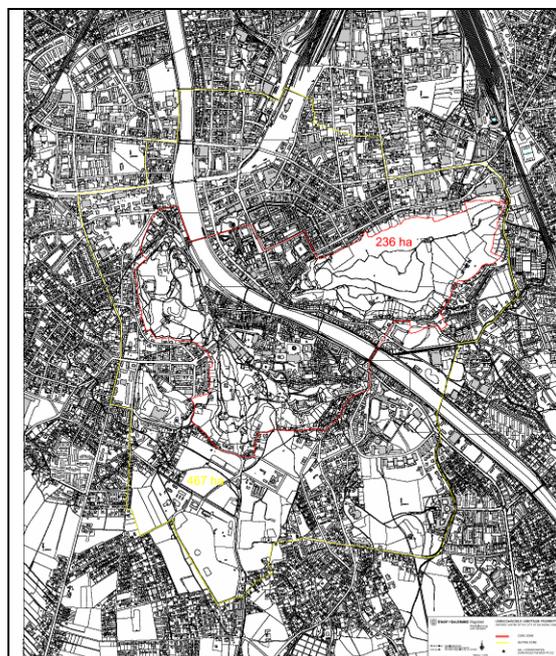
BIENS EUROPEENS

ARMENIE

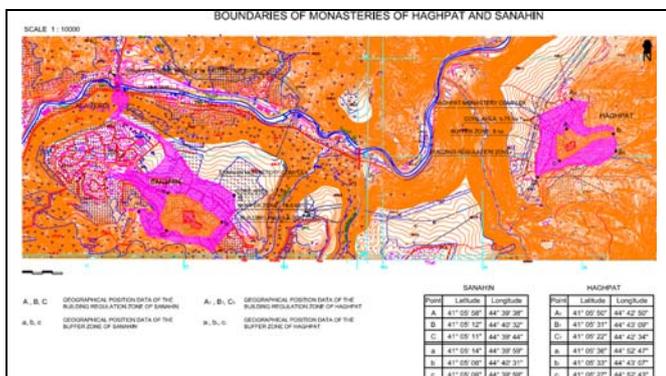
Bien	Monastères d'Haghbat et de Sanahin
Identification	AM-777
Dates d'inscription	1996-2000
Superficie du bien inscrit	2.65 ha
Superficie de la zone tampon	23.80 ha
Date de réception de la clarification	22/01/2008

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



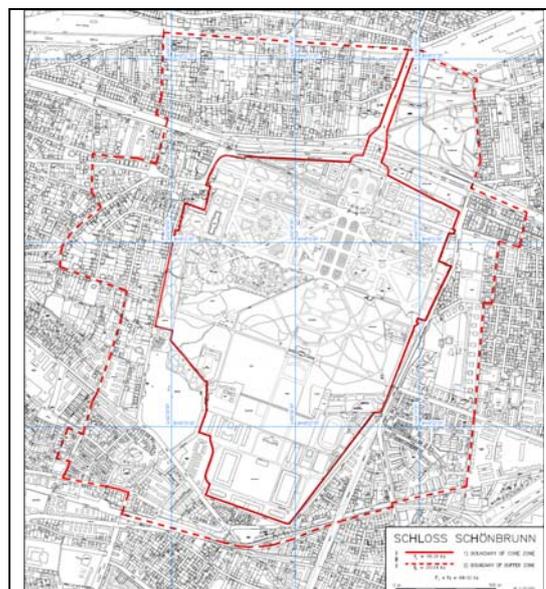
Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)	Zone tampon (ha)
777-001	Monastère d'Haghbat	0.75	8
777-002	Monastère de Sanahin	1.7	15.8
777-003	Pont de Sanahin	0.2	



Bien	Palais et jardins de Schönbrunn
Identification	AT-786
Date d'inscription	1996
Superficie du bien inscrit	186.28 ha
Superficie de la zone tampon	260.64 ha
Date de réception de la clarification	24/01/2008

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



AUTRICHE

Bien	Centre historique de la ville de Salzbourg
Identification	AT-784
Date d'inscription	1996
Superficie du bien inscrit	263 ha
Superficie de la zone tampon	467 ha
Date de réception de la clarification	29/11/2007

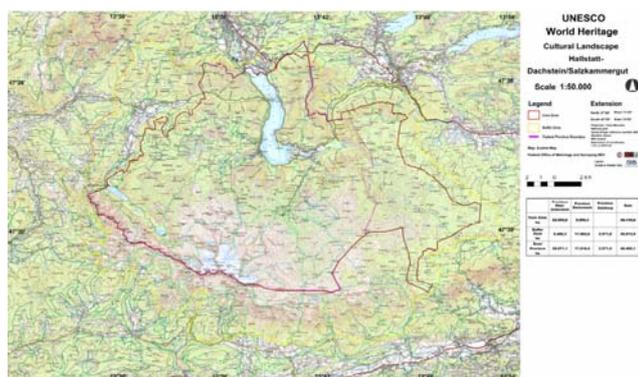
Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.

Bien	Paysage culturel de Hallstatt-Dachstein/Salzammergut
Identification	AT-806
Date d'inscription	1997
Superficie du bien inscrit	28446.2 ha
Superficie de la zone tampon	20013.9 ha
Date de réception de la clarification	24/01/2008

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



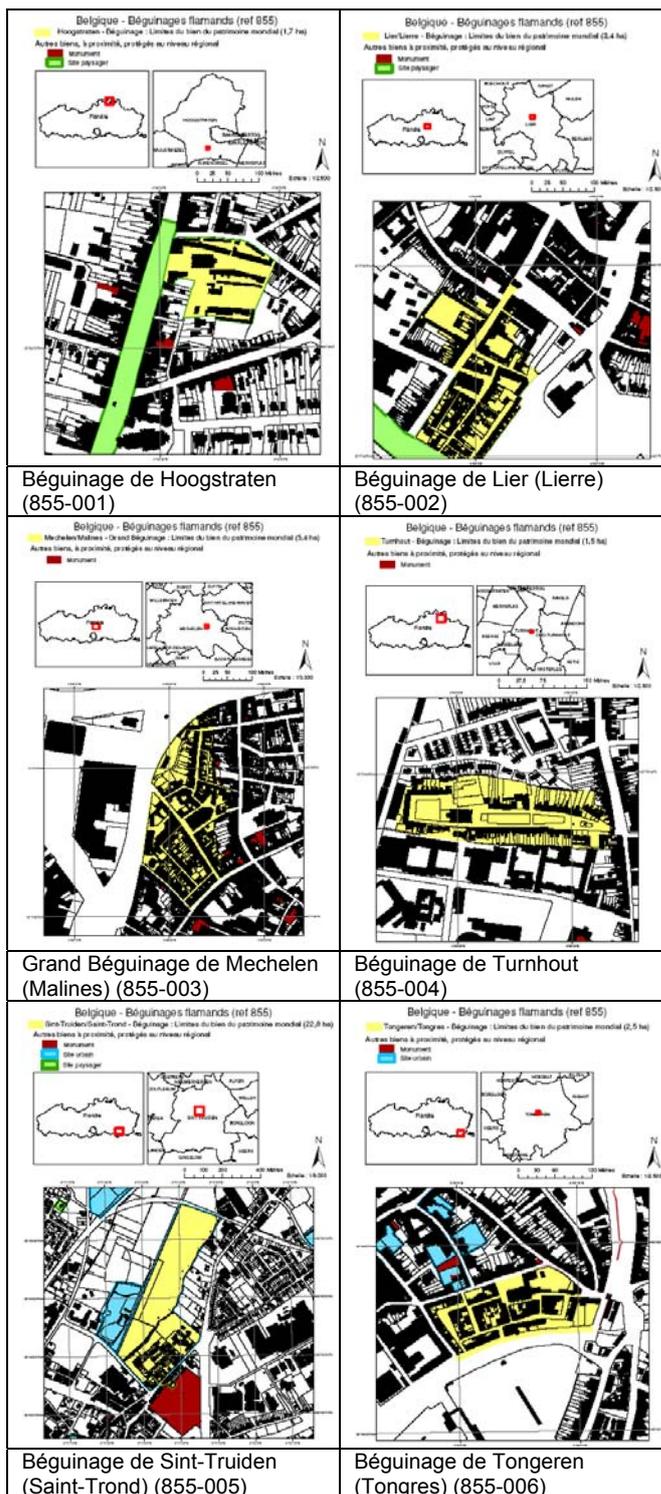
BELGIQUE

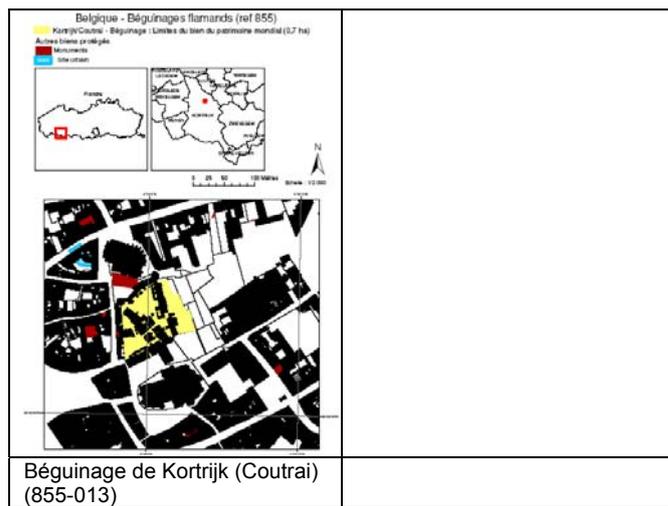
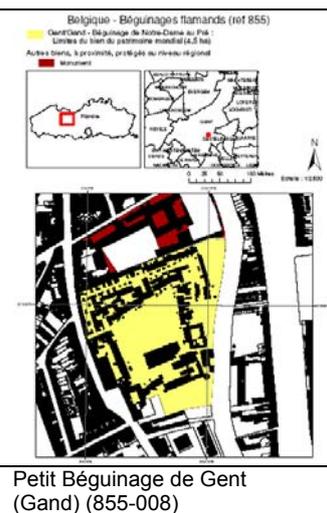
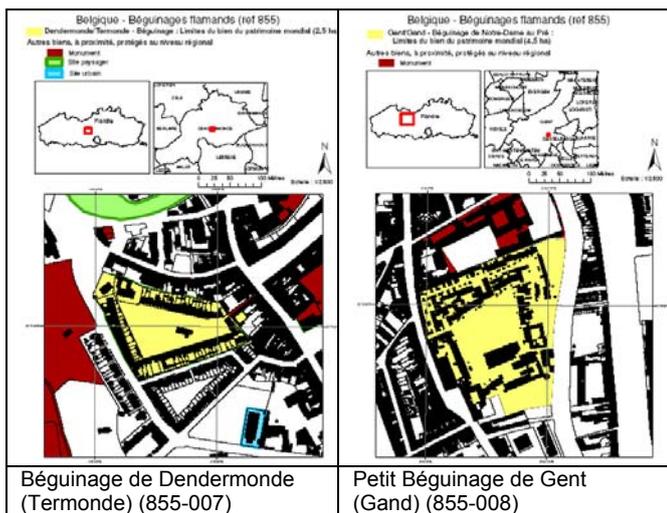
Bien	Béguinages flamands
Identification	BE-855
Date d'inscription	1998
Superficie du bien inscrit	59.95 ha
Date de réception de la clarification	30/11/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de chaque composante du bien inscrit. La superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit a été également indiquée.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
855-001	Béguinage de Hoogstraten	1.7
855-002	Béguinage de Lier (Lierre)	3.4
855-003	Grand Béguinage de Mechelen (Malines)	5.4
855-004	Béguinage de Turnhout	1.5
855-005	Béguinage de Sint-Truiden (Saint-Trond)	22.8
855-006	Béguinage de Tongeren (Tongres)	2.5
855-007	Béguinage de Dendermonde (Termonde)	2.5
855-008	Petit Béguinage de Gent (Gand)	4.5
855-009	Béguinage de Sint-Amandsberg/Gent (Mont-Saint-Amand-lez-Gand)	5.7
855-010	Béguinage de Diest	4.5
855-011	Grand Béguinage de Leuven (Louvain)	4.2
855-012	Béguinage de Brugge (Bruges)	0.55
855-013	Béguinage de Kortrijk (Coutrai)	0.7



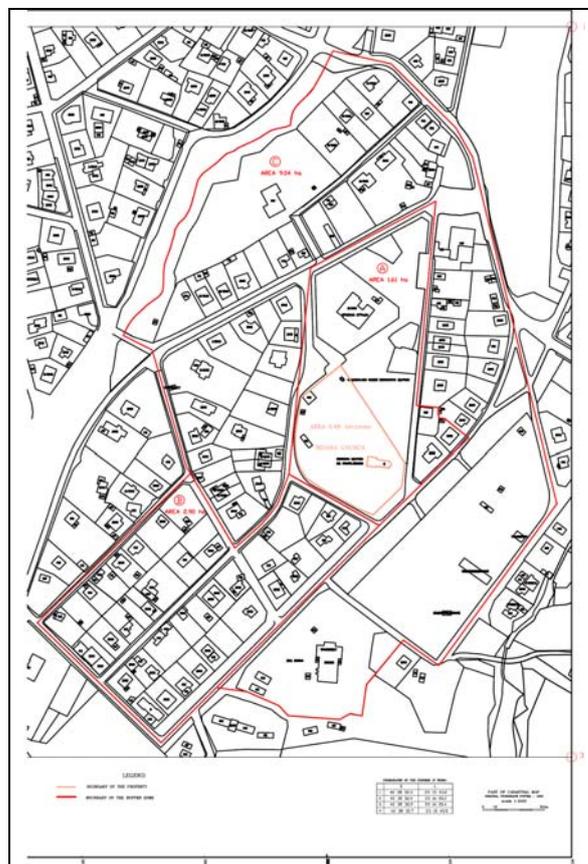
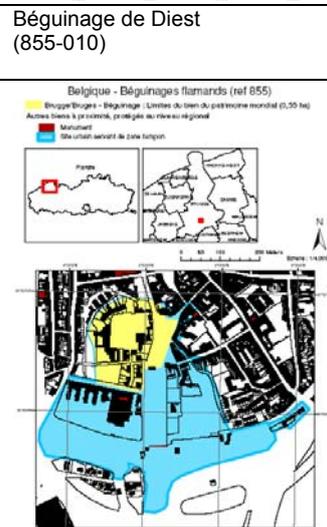
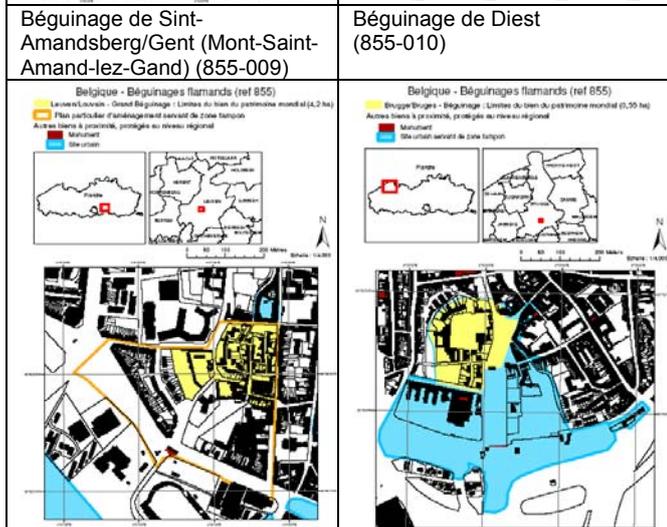
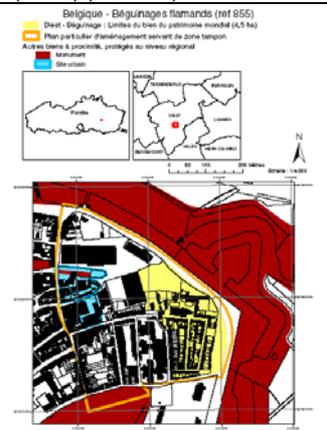
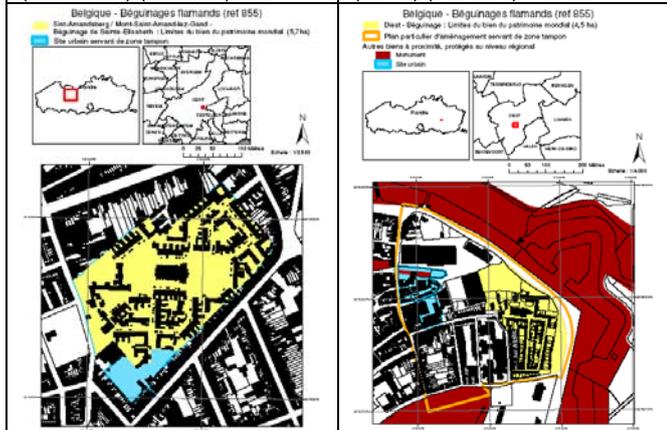


BULGARIE

Bien	Eglise de Boyana
Identification	BG-042
Date d'inscription	1979
Superficie du bien inscrit	0.68 ha
Superficie de la zone tampon	13.55 ha
Date de réception de la clarification	21/12/2007

Résumé technique:

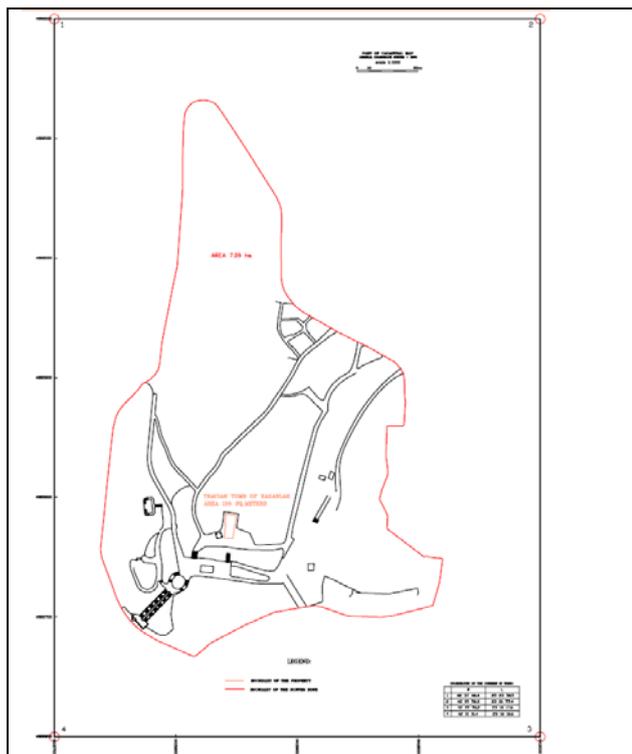
L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



Bien	Tombe thrace de Kazanlak
Identification	BG-044
Date d'inscription	1979
Superficie du bien inscrit	0.0155 ha
Superficie de la zone tampon	7.09 ha
Date de réception de la clarification	21/12/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.

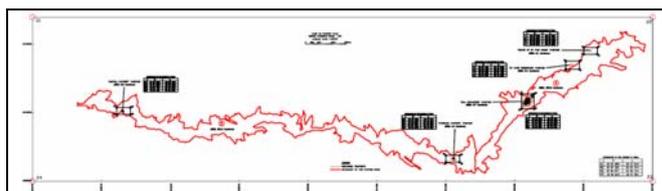


Bien	Monastère de Rila
Identification	BG-216
Date d'inscription	1983
Superficie du bien inscrit	10.7 ha
Superficie de la zone tampon	1289.7 ha
Date de réception de la clarification	21/12/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.

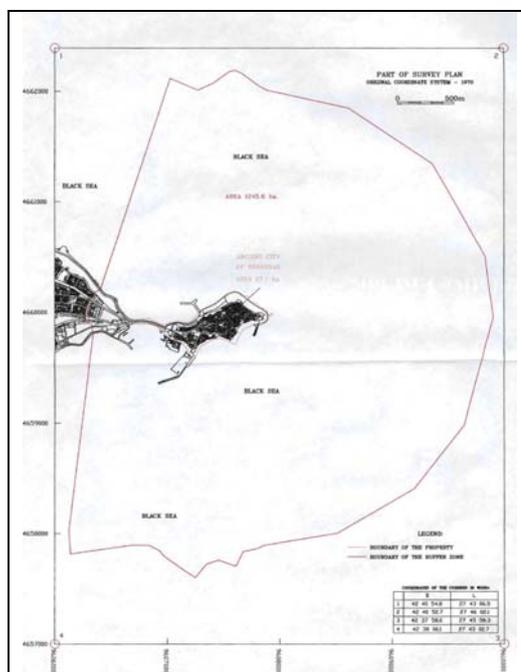
Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
216-001	Ensemble du "Monastère de Rila"	8.7
216-002	Ensemble du "Couvent d'Orlitsa"	0.3
216-003	Ensemble du "Couvent de Pchelino"	1.2
216-004	Ensemble de l'"Hermitage de Saint-Lucas"	0.4
216-005	Ensemble de la "Tombe de Saint Ivan Rilski"	0.1



Bien	Ancienne cité de Nessebar
Identification	BG-217
Date d'inscription	1983
Superficie du bien inscrit	27.1 ha
Superficie de la zone tampon	1245.6 ha
Date de réception de la clarification	21/12/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



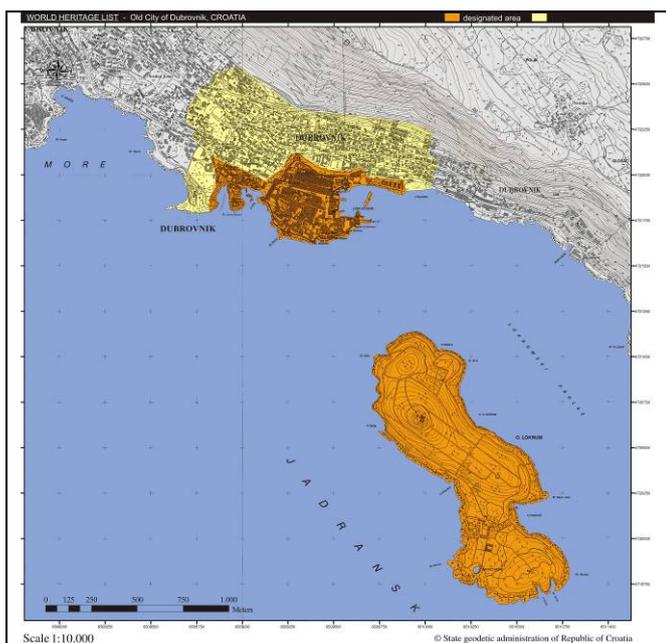
CROATIE

Bien	Vieille ville de Dubrovnik
Identification	HR-095bis
Dates d'inscription	1979, 1994
Superficie du bien inscrit	96.7 ha
Superficie de la zone tampon	53.7 ha
Date de réception de la clarification	30/11/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares globale du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.

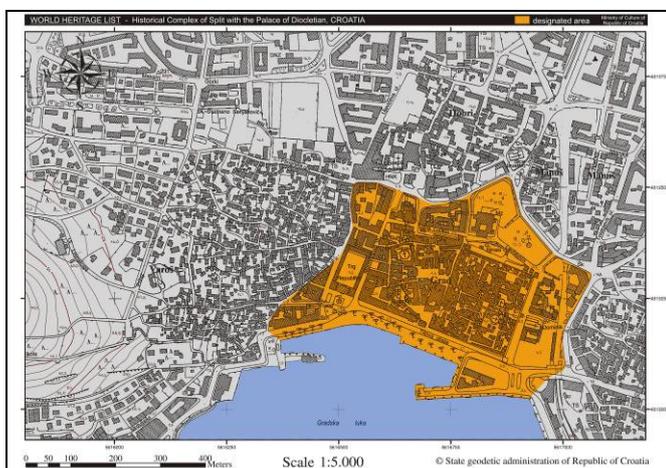
Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
095bis-001	Vieille ville de Dubrovnik	--
095bis-002	Ile de Lokrum	--



Bien	Noyau historique de Split avec le palais de Dioclétien
Identification	HR-097
Dates d'inscription	1979
Superficie du bien inscrit	20.8 ha
Date de réception de la clarification	30/11/2007

Résumé technique:

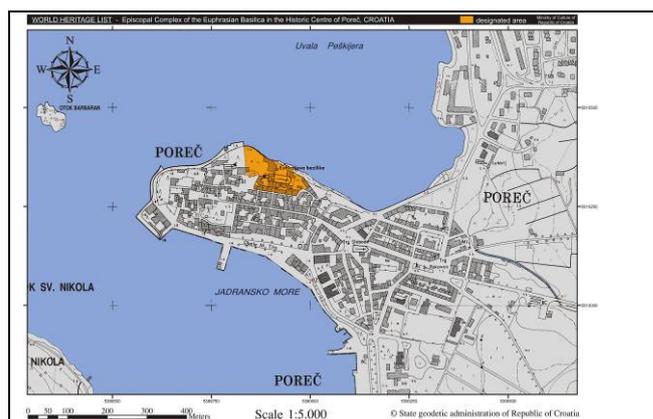
L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit. La superficie en hectares du bien inscrit a également été indiquée.



Bien	Ensemble épiscopal de la basilique euphrasienne dans le centre historique de Poreč
Identification	HR-809
Dates d'inscription	1997
Superficie du bien inscrit	1.1 ha
Date de réception de la clarification	30/11/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit. La superficie en hectares du bien inscrit a été également indiquée.

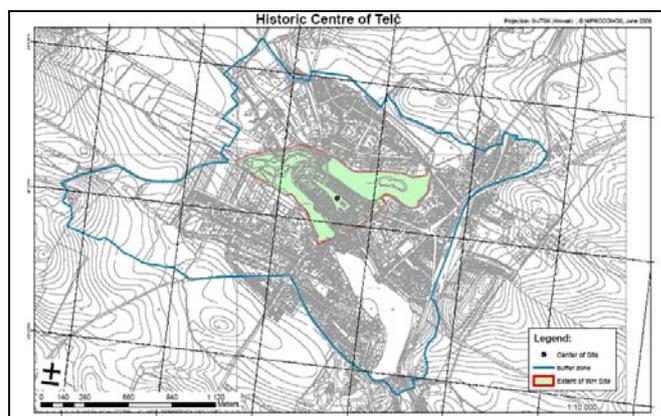


REPUBLIQUE TCHEQUE

Bien	Centre historique de Telč
Identification	CZ-621
Date d'inscription	1992
Superficie du bien inscrit	36 ha
Superficie de la zone tampon	296.5 ha
Date de réception de la clarification	30/11/2007

Résumé technique:

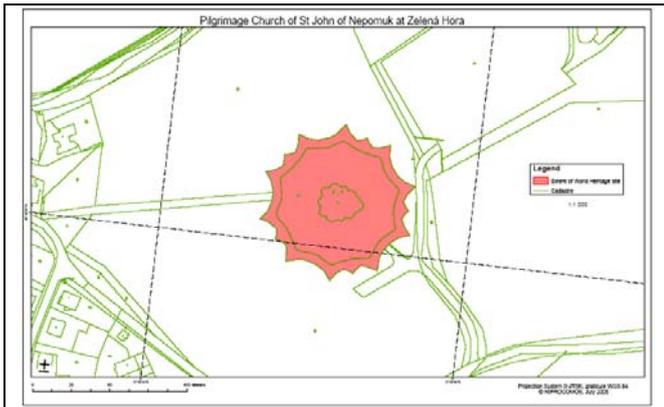
L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



Bien	Eglise Saint-Jean-Népomucène, lieu de pèlerinage à Zelená Hora
Identification	CZ-690
Date d'inscription	1992
Superficie du bien inscrit	0.64 ha
Superficie de la zone tampon	627.9 ha
Date de réception de la clarification	30/11/2007

Résumé technique:

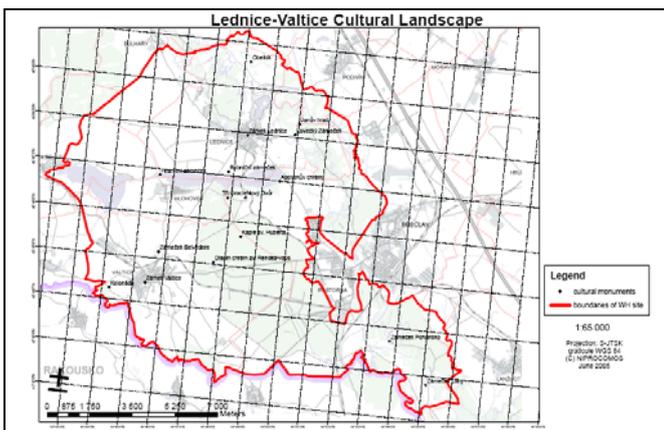
L'Etat partie a soumis des cartes claires du bien, présentant à des échelles différentes les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



Bien	Paysage culturel de Lednice-Valtice
Identification	CZ-763
Date d'inscription	1996
Superficie du bien inscrit	14320 ha
Date de réception de la clarification	30/11/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit. La superficie en hectares du bien inscrit a également été indiquée.

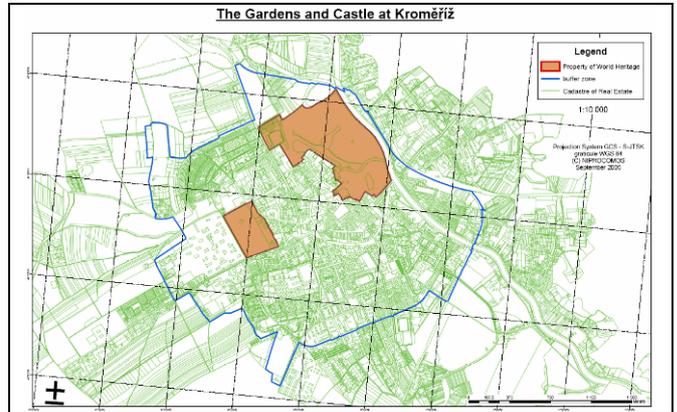


Bien	Jardins et château de Kroměříž
Identification	CZ-860
Dates d'inscription	1998
Superficie du bien inscrit	74.5 ha
Superficie de la zone tampon	441 ha
Date de réception de la clarification	30/11/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
860-001	Jardin du château et château	60
860-002	Jardin du plaisir	14.5

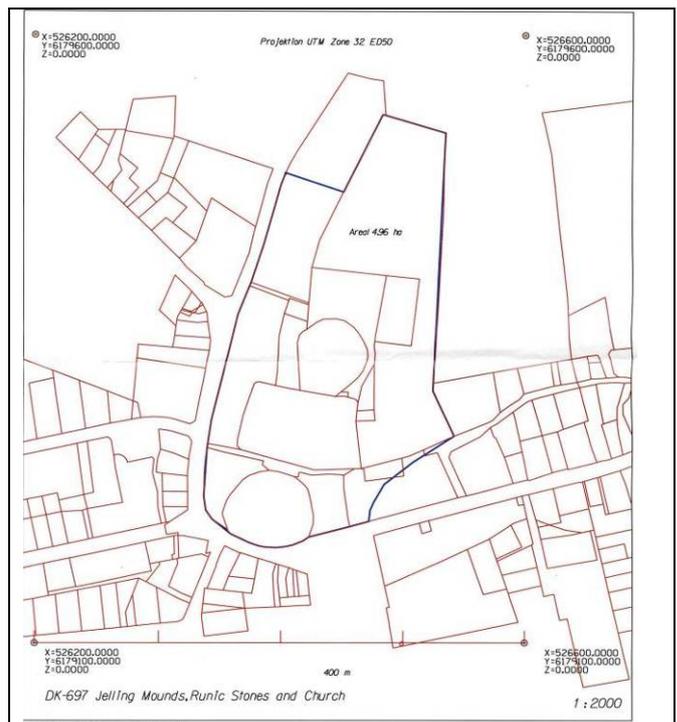


DANEMARK

Bien	Tumulus, pierres runiques et église de Jelling
Identification	DK-697
Dates d'inscription	1994
Superficie du bien inscrit	4.96 ha
Date de réception de la clarification	05/09/2007

Résumé technique:

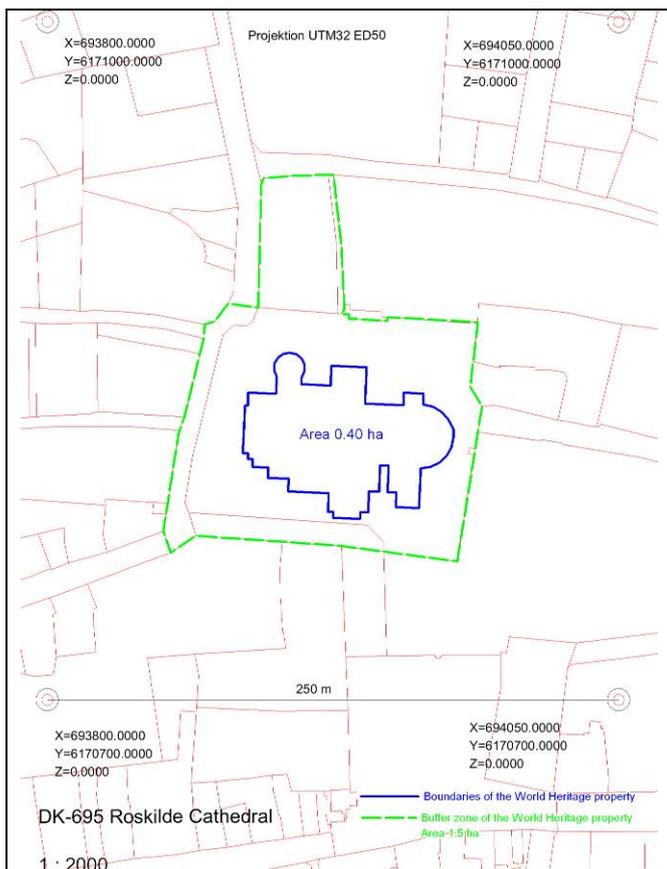
L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit. La superficie en hectares du bien inscrit a également été indiquée.



Bien	Cathédrale de Roskilde
Identification	DK-695
Dates d'inscription	1995
Superficie du bien inscrit	0.4 ha
Superficie de la zone tampon	1.5 ha
Date de réception de la clarification	12/11/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



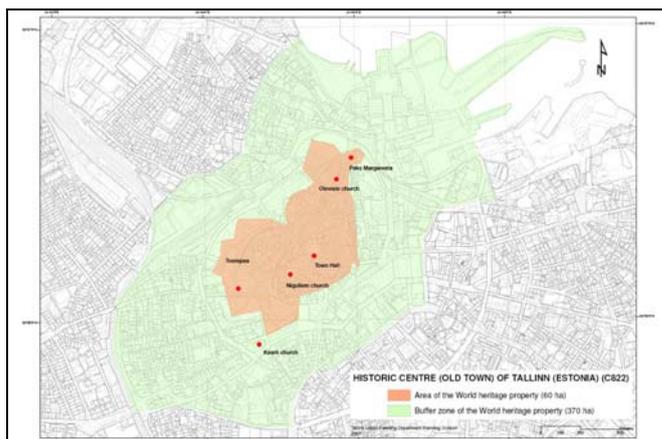
ESTONIE

Bien	Centre historique (vieille ville) de Tallin
Identification	EE-822
Date d'inscription	1997
Superficie du bien inscrit	60 ha
Superficie de la zone tampon	370 ha
Date de réception de la clarification	22/11/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.

Une proposition de modification mineure de limites concernant ce bien du patrimoine mondial est présentée au Comité du patrimoine mondial dans le document WHC-08/32.COM/8B.Add.



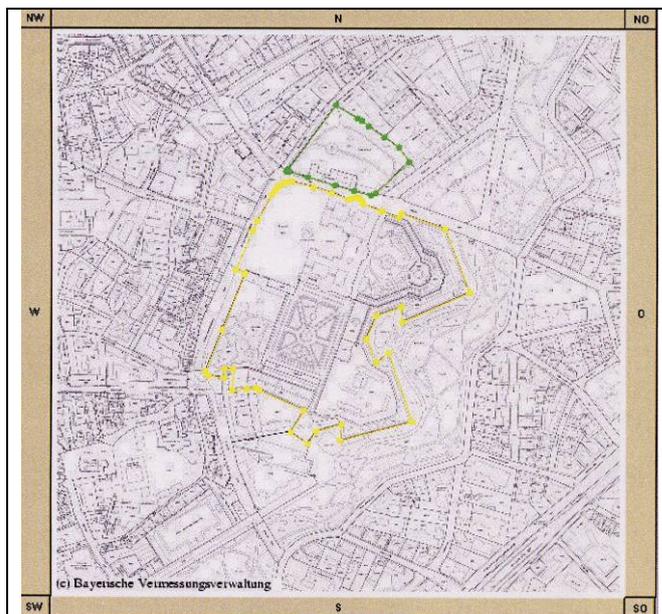
ALLEMAGNE

Bien	Résidence de Wurtzbourg avec les jardins de la Cour et la place de la Résidence
Identification	DE-169
Date d'inscription	1981
Superficie du bien inscrit	14.7730 ha
Date de réception de la clarification	01/02/2008

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites de chaque composante du bien inscrit; des coordonnées géographiques permettant de la géo-référencer ont été fournies pour plusieurs points sur la carte. La superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit a été également indiquée.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
169-001	Résidence	12.8455
169-002	Parc Rosenbach	1.9275





Bien	Ville de Bamberg
Identification	DE-624
Date d'inscription	1993
Superficie du bien inscrit	142 ha
Superficie de la zone tampon	444 ha
Date de réception de la clarification	01/02/2008

Résumé technique:

L'Etat partie a clarifié la superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon.

GRECE

Bien	Temple d'Apollon Epikourios à Bassae
Identification	GR-392
Date d'inscription	1986
Superficie du bien inscrit	20.46 ha
Superficie de la zone tampon	201.58 ha
Date de réception de la clarification	07/12/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.

Bien	Châteaux d'Augustusburg et de Falkenlust à Brühl
Identification	DE-288
Date d'inscription	1984
Superficie du bien inscrit	89 ha
Date de réception de la clarification	01/02/2008

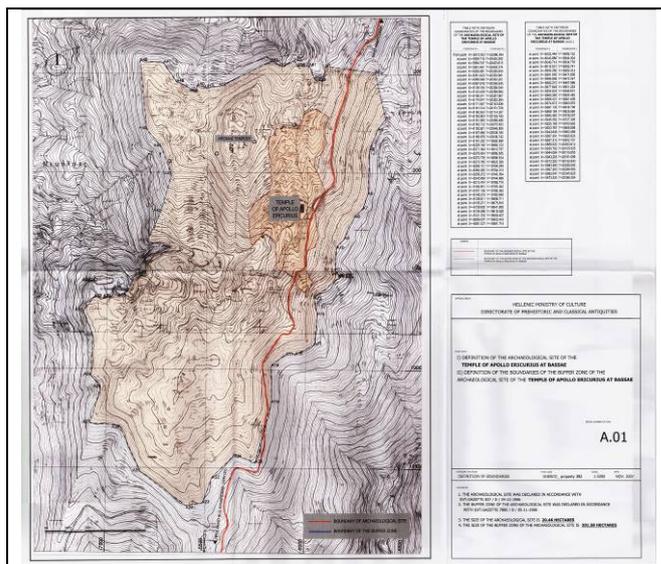
Résumé technique:

L'Etat partie a clarifié la superficie en hectares du bien inscrit.

Bien	Châteaux et parcs de Potsdam et Berlin
Identification	DE-532ter
Dates d'inscription	1990, 1992, 1999
Superficie du bien inscrit	2064 ha
Date de réception de la clarification	20/12/2005

Résumé technique:

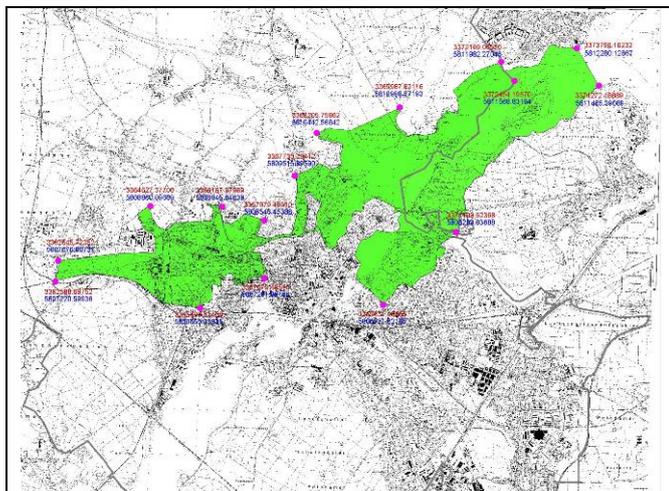
L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit.



Bien	Mont Athos
Identification	GR-454
Date d'inscription	1988
Superficie du bien inscrit	33042.3 ha
Dates de réception de la clarification	21/12/2005; 17/12/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit. La superficie en hectares du bien inscrit a été également indiquée.

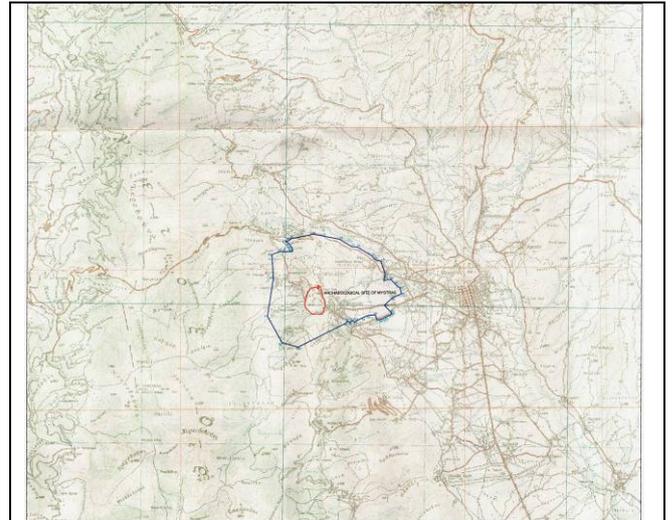




Bien	Ville médiévale de Rhodes
Identification	GR-493
Date d'inscription	1988
Superficie du bien inscrit	65.85 ha
Date de réception de la clarification	14/01/2008

Résumé technique:

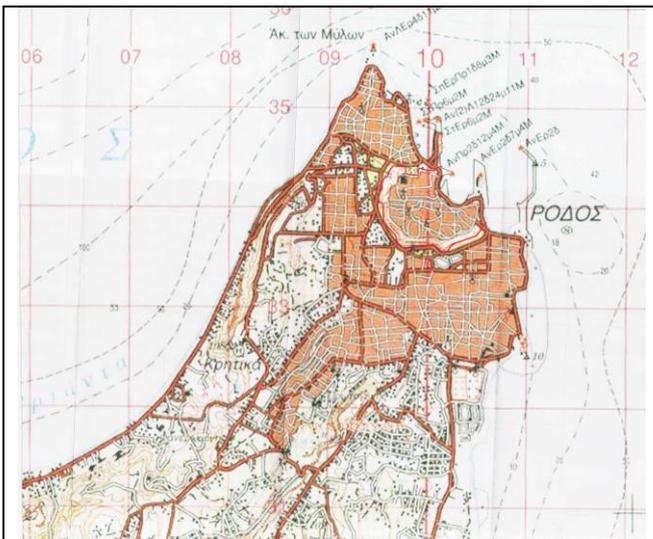
L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit. La superficie en hectares du bien inscrit a également été indiquée.



Bien	Délos
Identification	GR-530
Date d'inscription	1990
Superficie du bien inscrit	350.64 ha
Date de réception de la clarification	14/01/2008

Résumé technique:

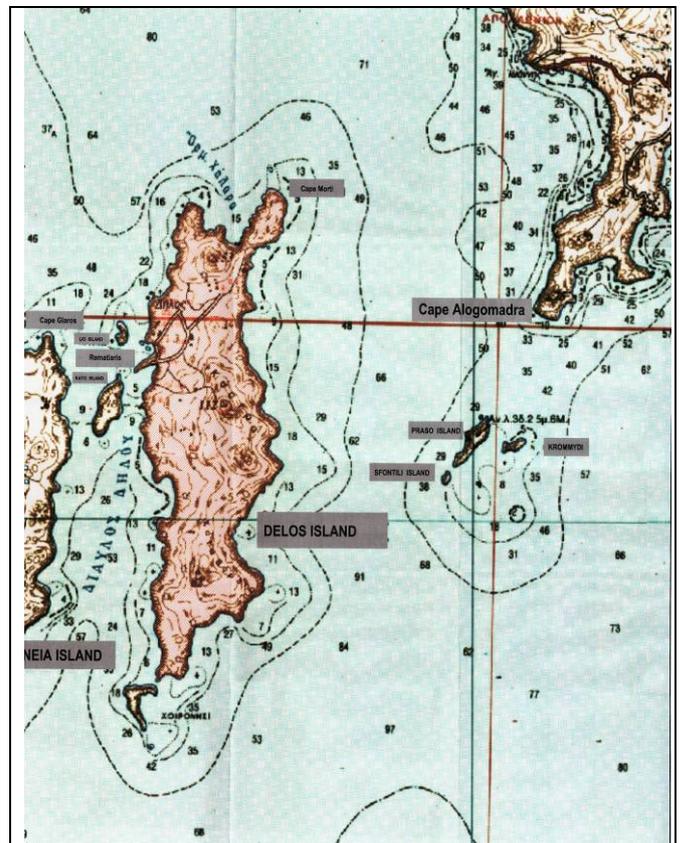
L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit. La superficie en hectares du bien inscrit a également été indiquée.



Bien	Site archéologique de Mystras
Identification	GR-511
Date d'inscription	1989
Superficie du bien inscrit	54.43 ha
Superficie de la zone tampon	1202.52 ha
Date de réception de la clarification	14/01/2008

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.

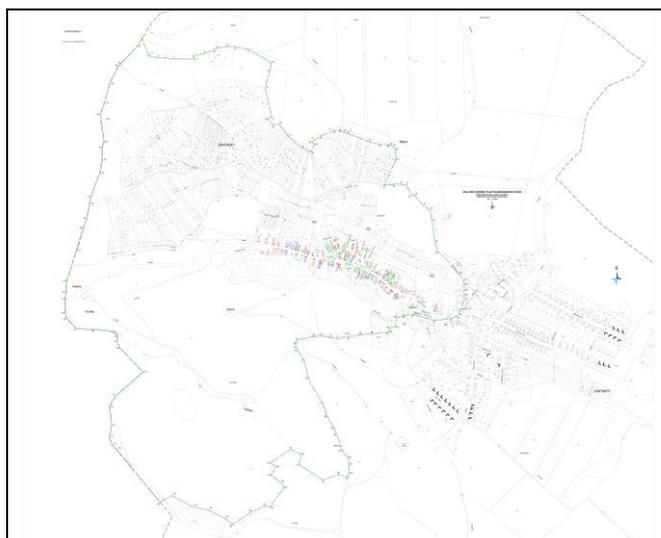


HONGRIE

Bien	Budapest, avec les rives du Danube, le quartier du château de Buda et l'avenue Andrassy
Identification	HU-400bis
Dates d'inscription	1987-2002
Superficie du bien inscrit	473.3 ha
Superficie de la zone tampon	493.8 ha
Date de réception de la clarification	30/11/2007

Résumé technique:

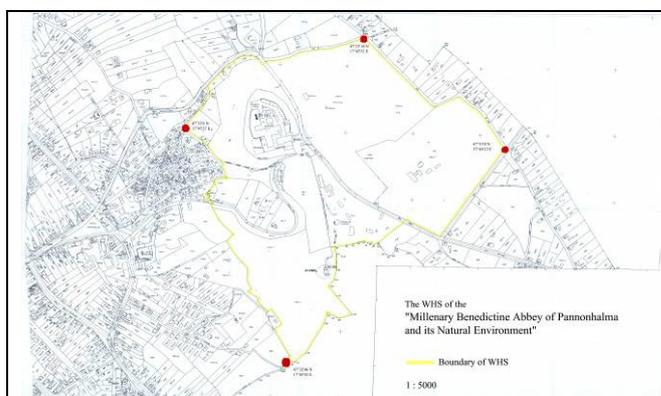
L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



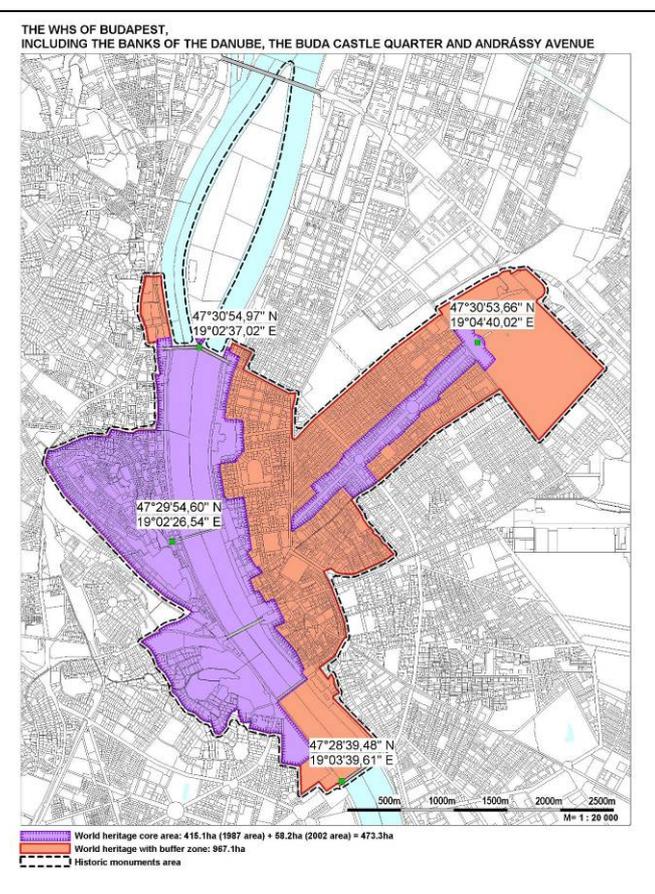
Bien	Abbaye bénédictine millénaire de Pannonhalma et son environnement naturel
Identification	HU-758
Date d'inscription	1996
Superficie du bien inscrit	47.4 ha
Date de réception de la clarification	30/11/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit.



HONGRIE/SLOVAQUIE



Bien	Hollókő, le vieux village et son environnement
Identification	HU-401rev
Date d'inscription	1987
Superficie du bien inscrit	144.5 ha
Date de réception de la clarification	30/11/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit; des coordonnées géographiques permettant de la géo-référencer ont été fournies pour plusieurs points sur la carte. La superficie en hectares du bien inscrit a été également indiquée.

Bien	Grottes du karst d'Aggtelek et du karst de Slovaquie
Identification	HUSK-725bis
Date d'inscription	1995-2000
Superficie du bien inscrit	56562.77 ha
Superficie de la zone tampon	58097.33 ha
Date de réception de la clarification	28/01/2008

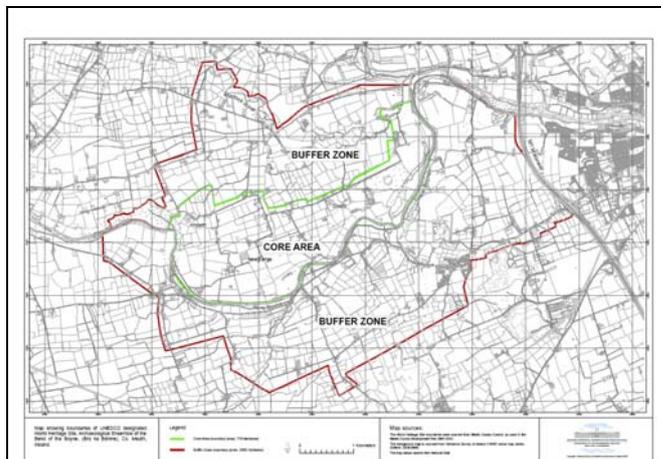
Résumé technique:

L'Etat partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée. Une proposition de modification mineure de limites concernant ce bien du patrimoine mondial est présentée au Comité du patrimoine mondial dans le document WHC-08/32.COM/8B.Add.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)	Zone tampon (ha)
	<u>Grottes du karst d'Aggtelek (Hongrie)</u>		
725bis-001	Composante incluant Aggtelek	16365	--
725bis-002	Composante de Szendro-Rudabanya	3325	--
725bis-003	Composante d'Esztramos Hill	107.2	--
	<u>Grottes du karst de Slovaquie (Slovaquie)</u>		
725bis-004	Composante avoisinant Silica et Jasov	36165.57	38334.33
725bis-005	Composante du plateau de Plešivec		
725bis-006	Composante du plateau de Koniar (incluant la grotte d'aragonite d'Ochtinská)		
725bis-007	Grotte de glace de Dobšinská (inscrite 2000)	600	19763

Résumé technique:

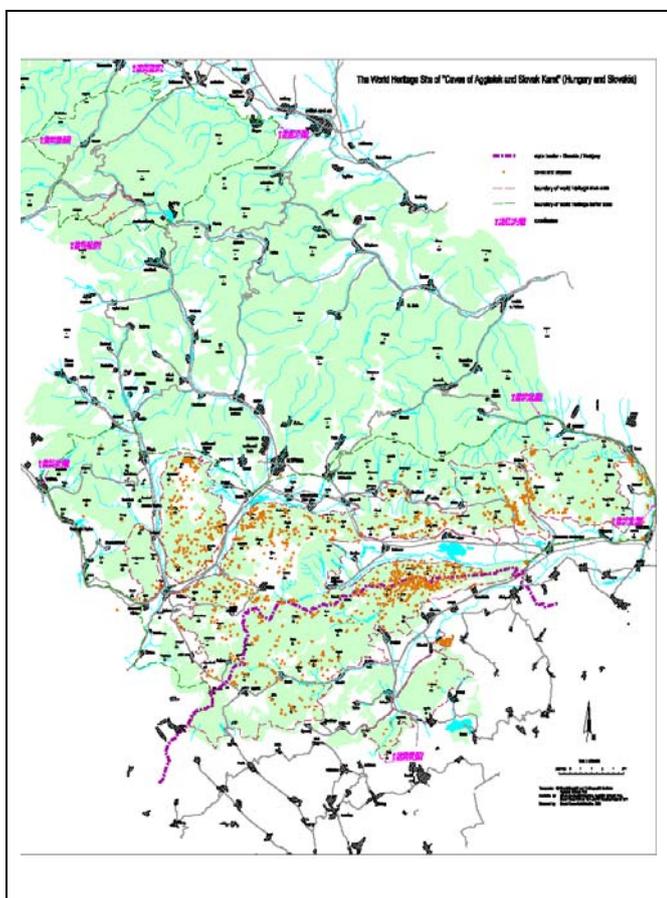
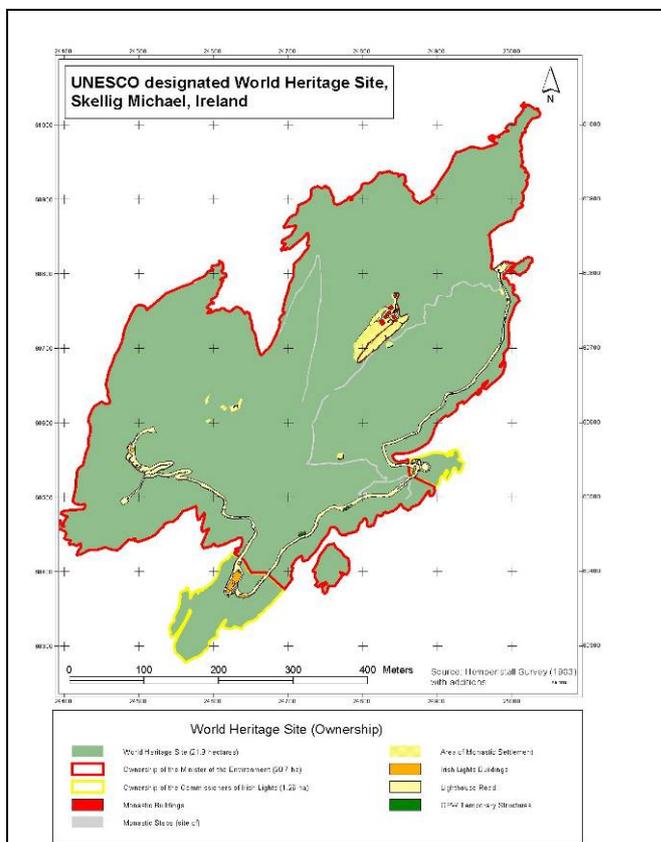
L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



Bien	Skellig Michael
Identification	IE-757
Date d'inscription	1996
Superficie du bien inscrit	219 ha
Date de réception de la clarification	21/11/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit. La superficie en hectares du bien inscrit a également été indiquée.



IRLANDE

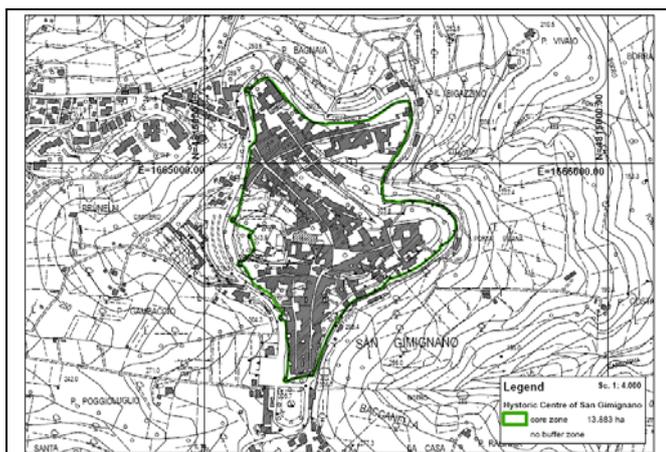
Bien	Ensemble archéologique de la vallée de la Boyne
Identification	IE-659
Date d'inscription	1993
Superficie du bien inscrit	770 ha
Superficie de la zone tampon	2560 ha
Date de réception de la clarification	29/11/2007

ITALIE

Bien	Centre historique de San Gimignano
Identification	IT-550
Date d'inscription	1990
Superficie du bien inscrit	13.88 ha
Date de réception de la clarification	05/03/2008

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit. La superficie en hectares du bien inscrit a également été indiquée.



Bien	Ville de Vicence et les villas de Palladio en Vénétie
Identification	IT-712bis
Dates d'inscription	1994 - 1996
Superficie du bien inscrit	333.87 ha
Date de réception de la clarification	03/12/2007

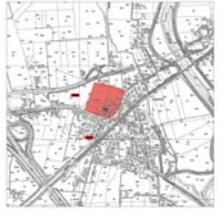
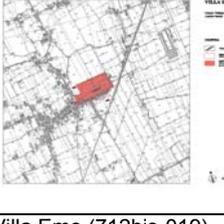
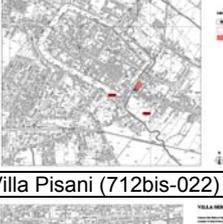
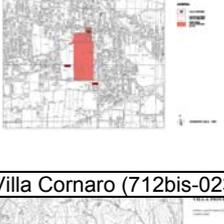
Résumé technique:

L'Etat partie a soumis des cartes claires du site, présentant les limites de chaque villa composant le bien inscrit. La superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit a été également indiquée. Aucune nouvelle carte n'a été soumise pour la ville de Vicence, car la carte de la proposition d'inscription était déjà entièrement satisfaisante.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
712bis-001	Ville de Vicence (incluant 23 bâtiments construits par Palladio)	218
712bis-002	Villa Trissino, maintenant Trettenero	13
712bis-003	Villa Gazzotti Grimani, maintenant Curti	0.9
712bis-004	Villa Almerico Capra, dite "La Rotonda"	9
712bis-005	Villa Angarano	3.58
712bis-006	Villa Caldogno	2.77
712bis-007	Villa Chiericati	11.75
712bis-008	Villa Forni Cerato	2.23
712bis-009	Villa Godi Malinverni	4.66
712bis-010	Villa Pisani Ferri	1.6
712bis-011	Villa Pojana	6.14
712bis-012	Villa Saraceno	0.59
712bis-013	Villa Thiene	0.38
712bis-014	Villa Trissino	3.78
712bis-015	Villa Valmarana Zen	4.34
712bis-016	Villa Valmarana Bressan	3.29
712bis-017	Villa Badoer, dite "La Badoera"	1.41

712bis-018	Villa Barbaro	6.57
712bis-019	Villa Emo	14.54
712bis-020	Villa Zeno	7.71
712bis-021	Villa Foscari, dite "La Malcontenta"	5.87
712bis-022	Villa Pisani	0.21
712bis-023	Villa Cornaro	7.44
712bis-024	Villa Serego	2.78
712bis-025	Villa Piovene	1.33

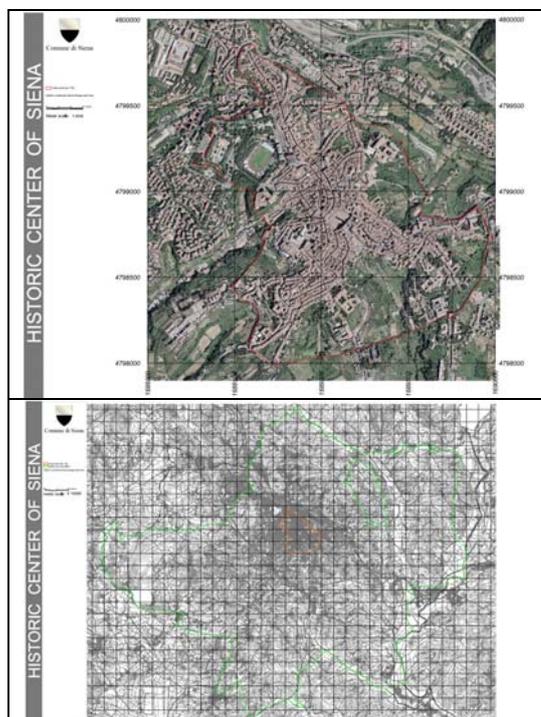
Villa Trissino, maintenant Trettenero (712bis-002)	Villa Gazzotti Grimani, maintenant Curti (712bis-003)
Villa Almerico Capra, dite "La Rotonda" (712bis-004)	Villa Angarano (712bis-005)
Villa Caldogno (712bis-006)	Villa Chiericati (712bis-007)
Villa Forni Cerato (712bis-008)	Villa Godi Malinverni (712bis-009)
Villa Pisani Ferri (712bis-010)	Villa Pojana (712bis-011)
Villa Saraceno (712bis-012)	Villa Thiene (712bis-013)

	
Villa Trissino (712bis-014)	Villa Valmarana Zen (712bis-015)
	
Villa Valmarana Bressan (712bis-016)	Villa Barbaro (712bis-018)
	
Villa Badoer, dite "La Badoera" (712bis-017)	Villa Emo (712bis-019)
	
Villa Zeno (712bis-020)	Villa Foscari, dite "La Malcontenta" (712bis-021)
	
Villa Pisani (712bis-022)	Villa Cornaro (712bis-023)
	
Villa Serego (712bis-024)	Villa Piovene (712bis-025)

Bien	Centre historique de Sienne
Identification	IT-717
Date d'inscription	1995
Superficie du bien inscrit	170 ha
Superficie de la zone tampon	9907 ha
Date de réception de la clarification	16/01/2008

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis des cartes claires du bien, présentant à des échelles différentes les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.

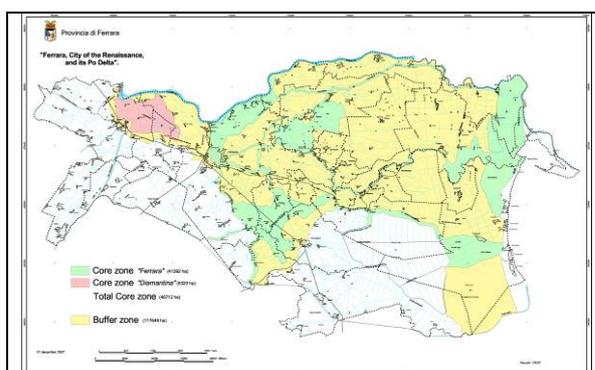


Bien	Ferrare, ville de la Renaissance, et son delta du Pô
Identification	IT-733bis
Dates d'inscription	1995-1999
Superficie du bien inscrit	46712 ha
Superficie de la zone tampon	117649 ha
Date de réception de la clarification	16/01/2008

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
733bis-001	Ferrara	41392
733bis-002	Diamantina	5320



Bien	Les <i>trulli</i> d'Alberobello
Identification	IT-787
Date d'inscription	1996
Superficie du bien inscrit	10.52 ha
Date de réception de la clarification	03/12/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de chaque composante du bien inscrit. La superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit a été également indiquée.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
787-001	Casa d'Amore	0.015
787-002	Piazza del Mercato	0.1
787-003	Museo Storico	0.076
787-004	Trullo Sovrano	0.13
787-005	Quartiere Aja Piccola	2.4
787-006	Quartiere Monti	7.8

	
Casa d'Amore (787-001)	Piazza del Mercato (787-002)
	
Museo Storico (787-003)	Trullo Sovrano (787-004)
	
Quartiere Aja Piccola (787-005)	Quartiere Monti (787-006)

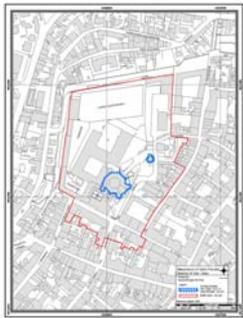
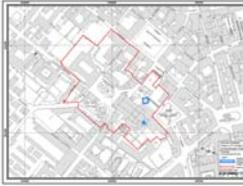
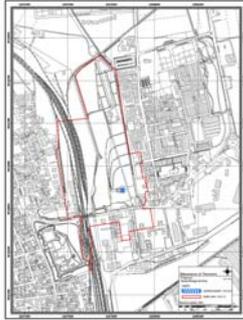
Bien	Monuments paléochrétiens de Ravenne
Identification	IT-788
Date d'inscription	1996
Superficie du bien inscrit	1.32 ha
Superficie de la zone tampon	65.86 ha
Date de réception de la clarification	16/01/2008

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)	Zone tampon (ha)
788-001	Mausolée de Galla	0.01	4.50

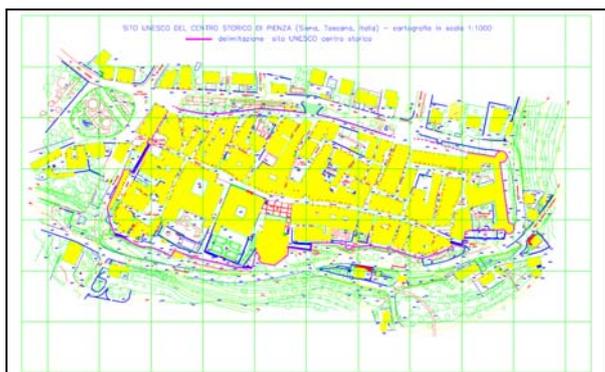
	Placidia		
788-002	Basilique San Vitale	0.14	3.02
788-003	Baptistère néonien	0.015	
788-004	Chapelle de l'archevêché	0.002	2.92
788-005	Basilique Sant'Apollinare Nuovo	0.17	
788-006	Baptistère des Ariens	0.008	0.68
788-007	Mausolée de Théodoric	0.014	21.6
788-008	Basilique Sant'Apollinare in Classe	0.96	33.14

	
Mausolée de Galla Placidia et basilique San Vitale (788-001 and 788-002)	Baptistère des Ariens (788-006)
	
Baptistère néonien et chapelle de l'archevêché (788-003 and 788-004)	Basilique Sant'Apollinare Nuovo (788-005)
	
Mausolée de Théodoric (788-007)	Basilique Sant'Apollinare in Classe (788-008)

Bien	Centre historique de la ville de Pienza
Identification	IT-789
Date d'inscription	1996
Superficie du bien inscrit	4.417 ha
Date de réception de la clarification	16/01/2008

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit. La superficie en hectares du bien inscrit a également été indiquée.

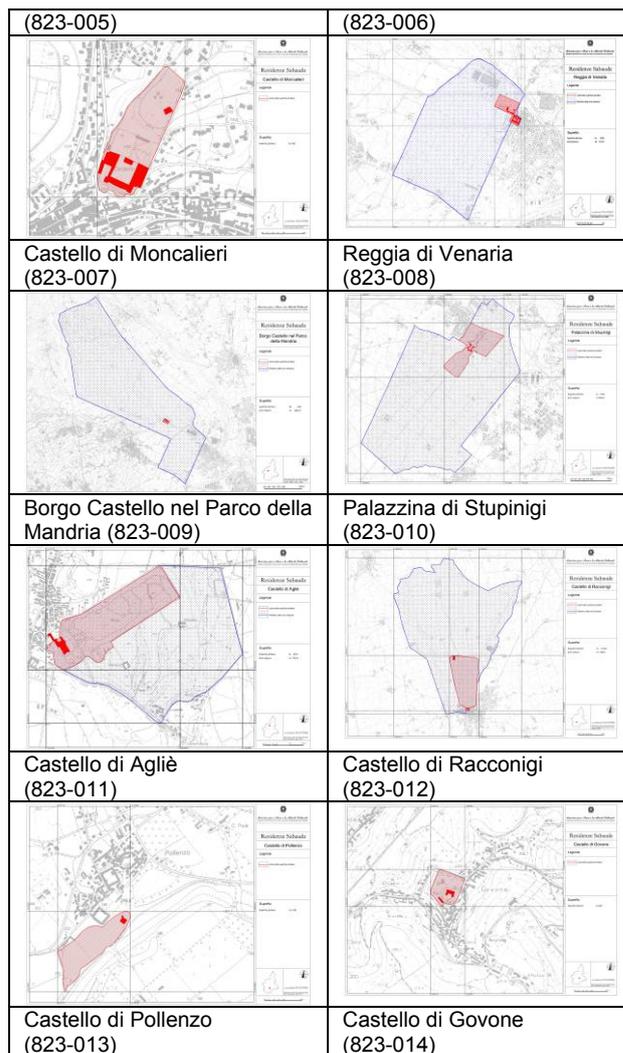
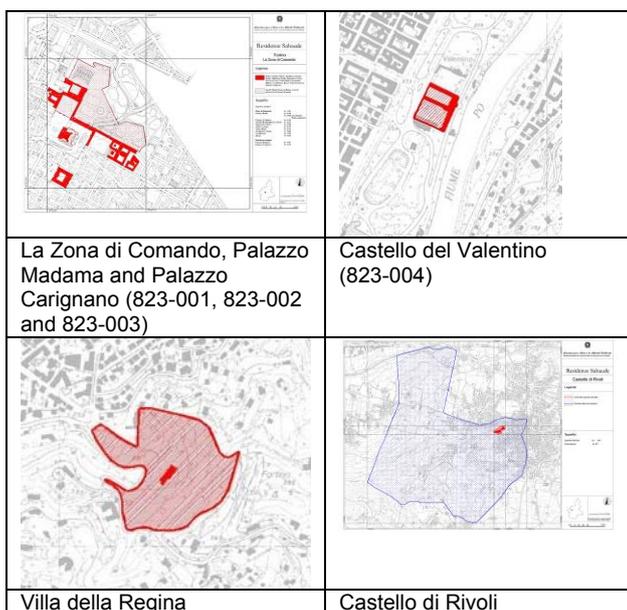


Bien	Résidences des Savoie
Identification	IT-823
Date d'inscription	1997
Superficie du bien inscrit	338.14 ha
Superficie de la zone tampon	6519.29 ha
Date de réception de la clarification	16/01/2008

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.

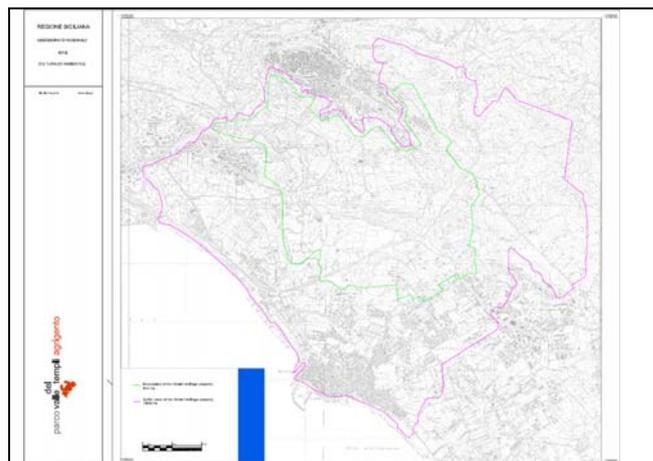
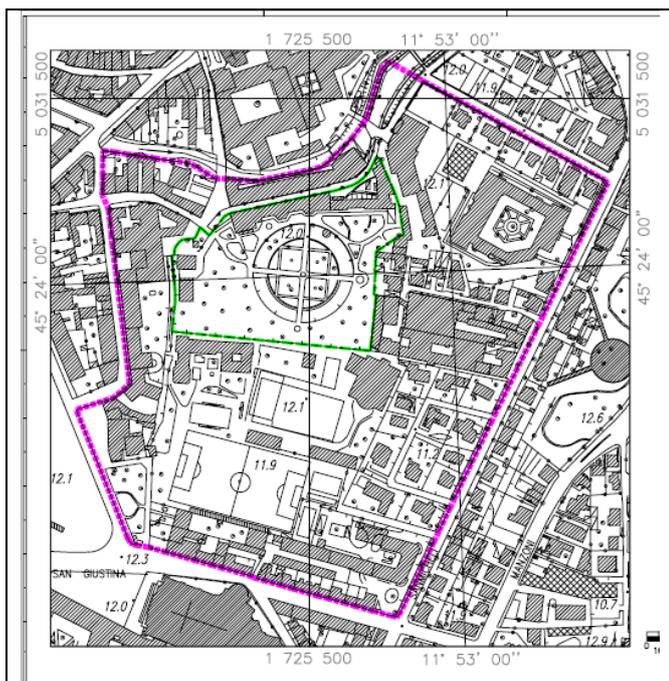
Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)	Zone tampon (ha)
823-001	La Zona di Comando	3.81	--
823-002	Palazzo Madama	0.67	--
823-003	Palazzo Carignano	0.76	--
823-004	Castello del Valentino	2.01	--
823-005	Villa della Regina	12.03	--
823-006	Castello di Rivoli	1.54	487
823-007	Castello di Moncalieri	12.21	--
823-008	Reggia di Venaria	13.59	414.33
823-009	Borgo Castello nel Parco della Mandria	4.62	2927.07
823-010	Palazzina di Stupinigi	75.23	961.90
823-011	Castello di Agliè	30.33	105.19
823-012	Castello di Racconigi	172.26	1623.8
823-013	Castello di Pollenzo	6.02	--
823-014	Castello di Govone	3.06	--



Bien	Jardin botanique (Orto botanico), Padoue
Identification	IT-824
Date d'inscription	1997
Superficie du bien inscrit	2.2 ha
Superficie de la zone tampon	11.4 ha
Date de réception de la clarification	16/01/2008

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



Bien	Su Nuraxi de Barumini
Identification	IT-833
Date d'inscription	1997
Superficie du bien inscrit	2.3254 ha
Superficie de la zone tampon	3.9178 ha
Date de réception de la clarification	16/01/2008

Bien	Portovenere, Cinque Terre et les îles (Palmaria, Tino et Tinetto)
Identification	IT-826
Date d'inscription	1997
Superficie du bien inscrit	4689.25 ha
Date de réception de la clarification	26/01/2008

Résumé technique:

L'Etat partie a clarifié la superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
826-001	Cinque Terre e Portovenere	4511.54
826-002	Isola Palmaria	159.71
826-003	Isola del Tino	13.31
826-004	Isola del Tinetto	4.69

Bien	Côte amalfitaine
Identification	IT-830
Date d'inscription	1997
Superficie du bien inscrit	11231 ha
Date de réception de la clarification	16/01/2008

Résumé technique:

L'Etat partie a clarifié la superficie en hectares du bien inscrit.

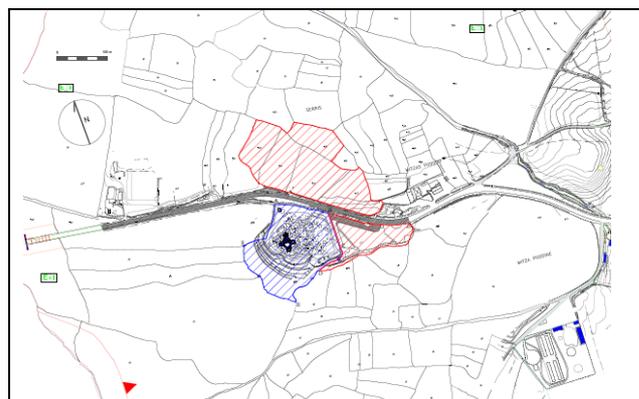
Bien	Zone archéologique d'Agrigente
Identification	IT-831
Date d'inscription	1997
Superficie du bien inscrit	934 ha
Superficie de la zone tampon	1869 ha
Date de réception de la clarification	06/12/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant à des échelles différentes les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



Bien	Zone archéologique et basilique patriarcale d'Aquilée
Identification	IT-825
Date d'inscription	1998
Superficie du bien inscrit	155.30 ha
Date de réception de la clarification	03/12/2007

Résumé technique:

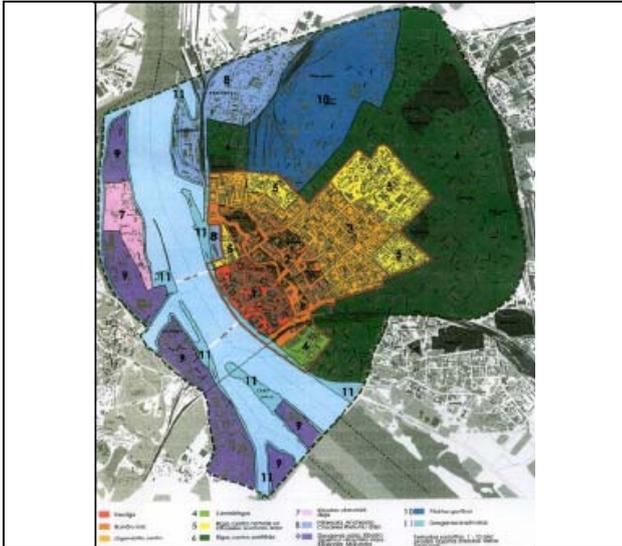
L'Etat partie a clarifié la superficie en hectares du bien inscrit.

LETTONIE

Bien	Centre historique de Riga
Identification	LV-852
Date d'inscription	1997
Superficie du bien inscrit	438.3 ha
Superficie de la zone tampon	1574.2 ha
Date de réception de la clarification	15/05/2007

Résumé technique:

L'Etat partie avait présenté, lors de la soumission de la proposition d'inscription, une carte qui présentait clairement les limites du bien inscrit, ainsi que de sa zone tampon. Toutefois, plusieurs nouvelles cartes, soumises en annexe au questionnaire (Section II) du Rapport périodique, présentaient des limites différentes. En mai 2007, l'Etat partie a clarifié que les limites de 1997 sont correctes, et qu'elles se reflètent dans la carte jointe à la Loi sur la préservation et protection du centre historique de Riga, datée du 11 Juin 2003 (ainsi que dans la carte jointe aux Règlements sur la préservation et protection du centre historique de Riga, datés du 8 March 2004), présentée ci-après.

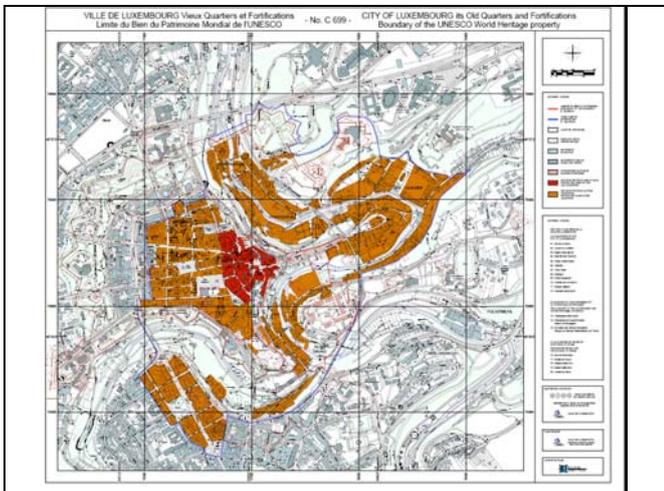


LUXEMBOURG

Bien	Ville de Luxembourg: vieux quartiers et fortifications
Identification	LU-699
Date d'inscription	1994
Superficie du bien inscrit	29.94 ha
Superficie de la zone tampon	108.73 ha
Date de réception de la clarification	26/11/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.

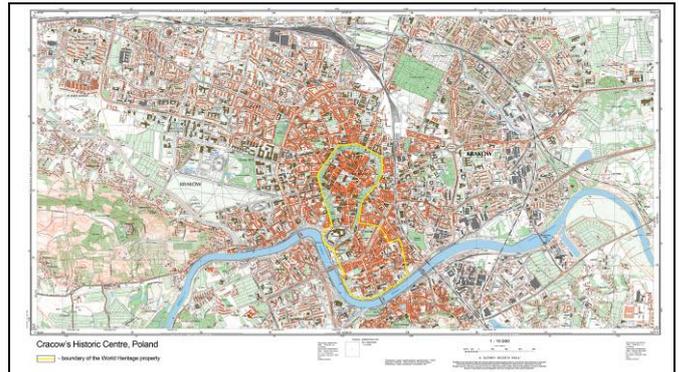


POLOGNE

Bien	Centre historique de Cracovie
Identification	PL-029
Date d'inscription	1978
Superficie du bien inscrit	149.65 ha
Date de réception de la clarification	17/12/2007

Résumé technique:

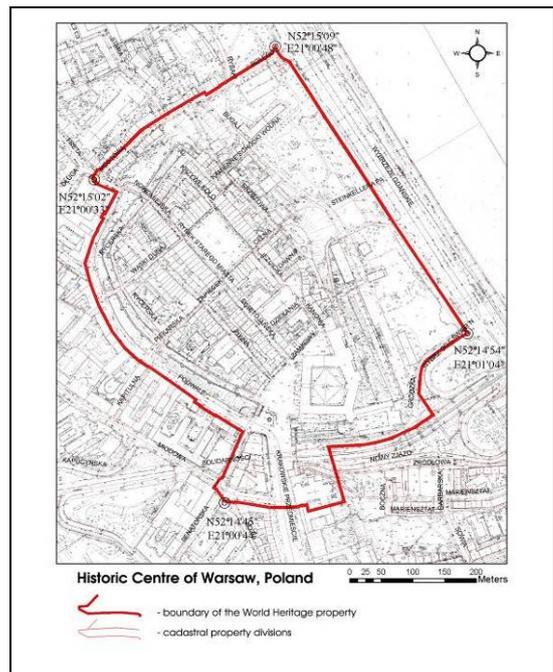
L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit. La superficie en hectares du bien inscrit a également été indiquée.



Bien	Centre historique de Varsovie
Identification	PL-030
Date d'inscription	1980
Superficie du bien inscrit	24.9270 ha
Date de réception de la clarification	17/12/2007

Résumé technique:

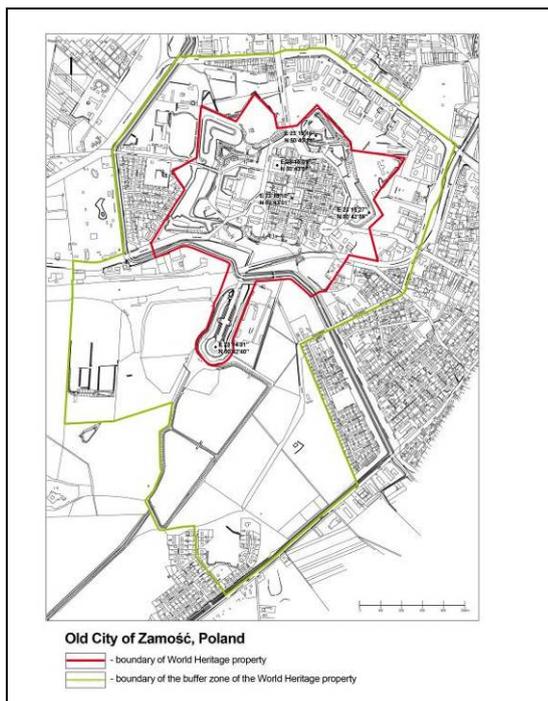
L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit. La superficie en hectares du bien inscrit a également été indiquée.



Bien	Vieille ville de Zamość
Identification	PL-564
Date d'inscription	1992
Superficie du bien inscrit	75.0391 ha
Superficie de la zone tampon	214.9160 ha
Date de réception de la clarification	17/12/2007

Résumé technique:

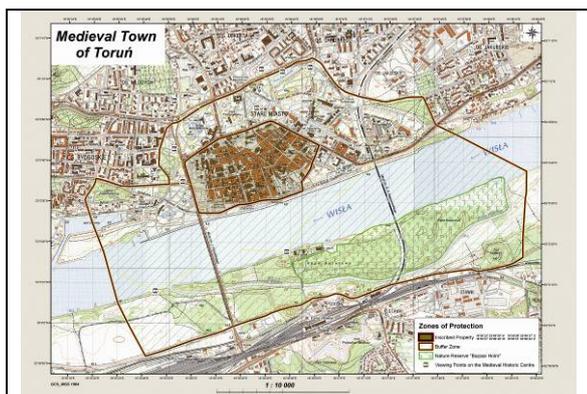
L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



Bien	Ville médiévale de Toruń
Identification	PL-835
Date d'inscription	1997
Superficie du bien inscrit	48 ha
Superficie de la zone tampon	300 ha
Date de réception de la clarification	17/12/2007

Résumé technique:

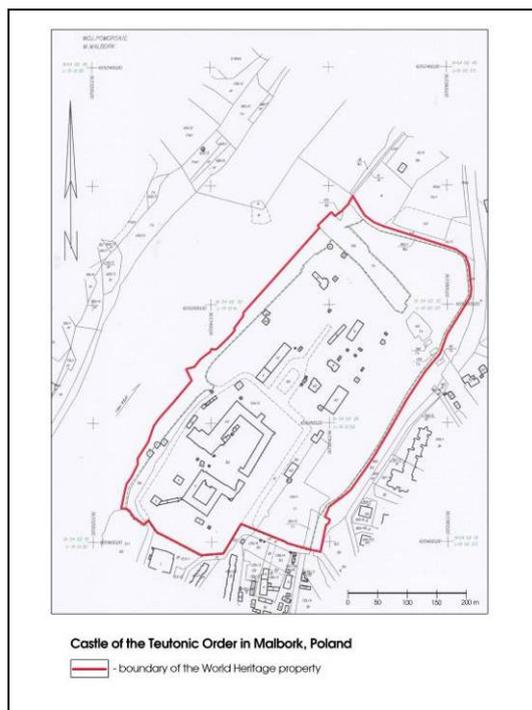
L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



Bien	Château de l'ordre Teutonique de Malbork
Identification	PL-847
Date d'inscription	1997
Superficie du bien inscrit	18.0380 ha
Date de réception de la clarification	17/12/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit. La superficie en hectares du bien inscrit a également été indiquée.



PORTUGAL

Bien	Monastère de Batalha
Identification	PT-264
Date d'inscription	1983
Superficie du bien inscrit	0.98 ha
Superficie de la zone tampon	85.78 ha
Date de réception de la clarification	21/12/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une ortophotocarte claire du site, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



Bien	Paysage culturel de Sintra
Identification	PT-723
Date d'inscription	1995
Superficie du bien inscrit	946 ha
Superficie de la zone tampon	3641 ha
Date de réception de la clarification	21/12/2007

Résumé technique:

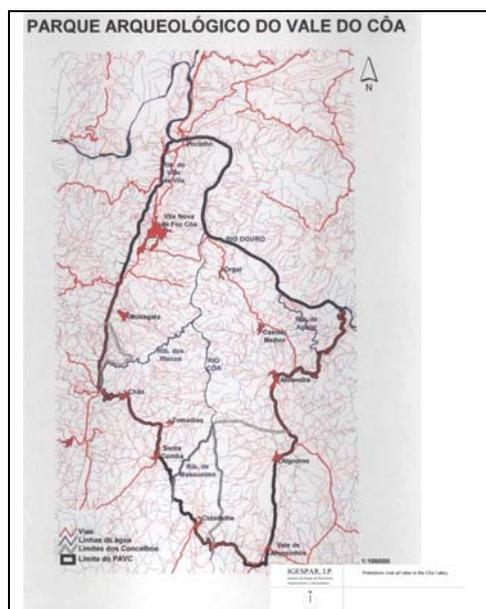
L'Etat partie a clarifié la superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon.

Bien	Sites d'art rupestre préhistorique de la vallée de Côa
Identification	PT-866
Date d'inscription	1998
Superficie du bien inscrit	130.36 ha
Superficie de la zone tampon	20827.06 ha
Date de réception de la clarification	21/12/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant la zone tampon du bien inscrit, comme il avait été demandé. La superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
866-001	Broeira	4.57
866-002	Canada do Inferno / Rego da vide	10.09
866-003	Faia	5.94
866-004	Faia - Vale Afonsoinho	3.03
866-005	Fonte Frieira	1.57
866-006	Meijapão	2.07
866-007	Penascosa	22.32
866-008	Quinta da Barca	20.48
866-009	Quinta da Ervamoira	9.53
866-010	Quinta do Fariseu	10.09
866-011	Ribeira de Piscos/Quinta dos Poios	12.40
866-012	Ribeirinha	6.11
866-013	Salto do Boi	5.16
866-014	Vale de Figueira / Teixugo	8.73
866-015	Vale de Moinhos	4.57
866-016	Vale de Namoradas	3.7

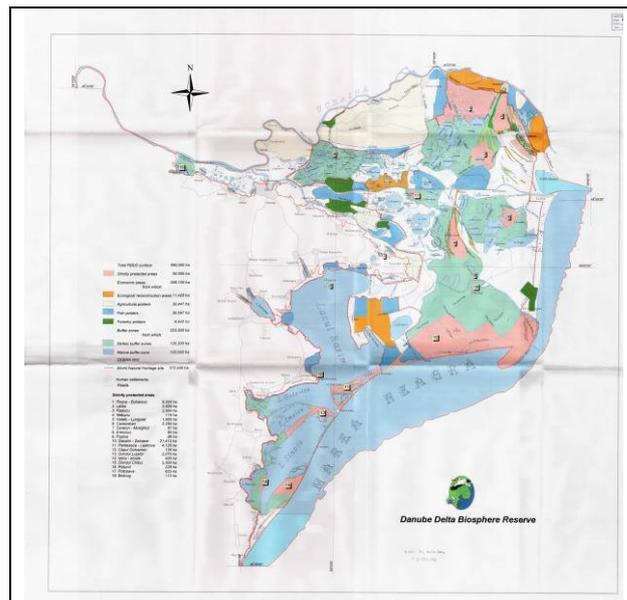


ROUMANIE

Bien	Delta du Danube
Identification	R0-588
Date d'inscription	1991
Superficie du bien inscrit	312440 ha
Date de réception de la clarification	09/05/2005

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit. La superficie en hectares du bien inscrit a également été indiquée.

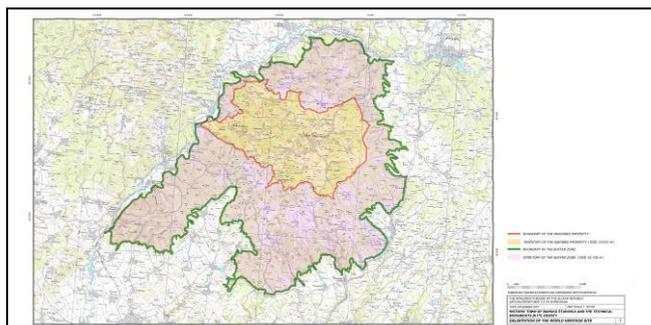


SLOVAQUIE

Bien	Ville historique de Banská Štiavnica et les monuments techniques des environs
Identification	SK-618rev
Date d'inscription	1993
Superficie du bien inscrit	20632 ha
Superficie de la zone tampon	62128 ha
Date de réception de la clarification	14/12/2007

Résumé technique:

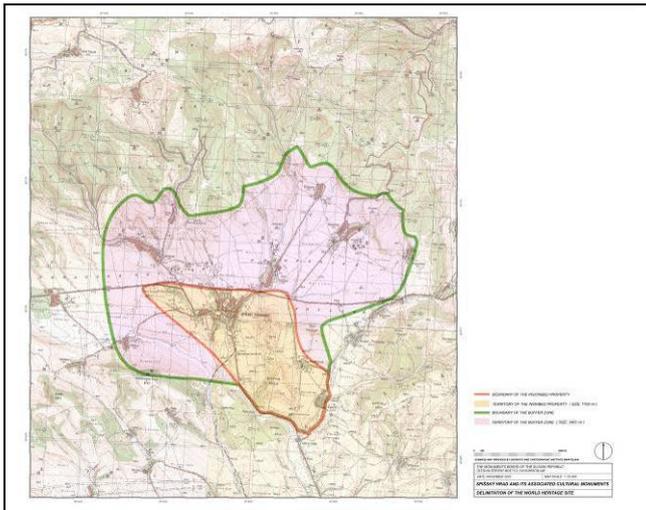
L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



Bien	Spišský Hrad et les monuments culturels associés
Identification	SK-620rev
Date d'inscription	1993
Superficie du bien inscrit	1168 ha
Superficie de la zone tampon	3400 ha
Date de réception de la clarification	14/12/2007

Résumé technique:

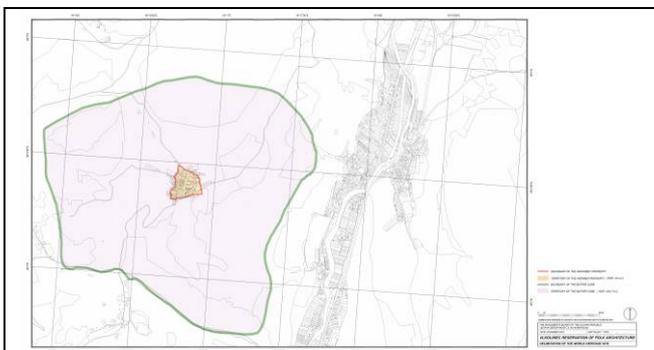
L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



Bien	Vlkolínec
Identification	SK-622rev
Date d'inscription	1993
Superficie du bien inscrit	4.9 ha
Superficie de la zone tampon	320.7 ha
Date de réception de la clarification	14/12/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



ESPAGNE

Bien	Parc national de Garajonay
Identification	ES-380
Date d'inscription	1986
Superficie du bien inscrit	3984 ha

Superficie de la zone tampon	4160 ha
Date de réception de la clarification	12/12/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.



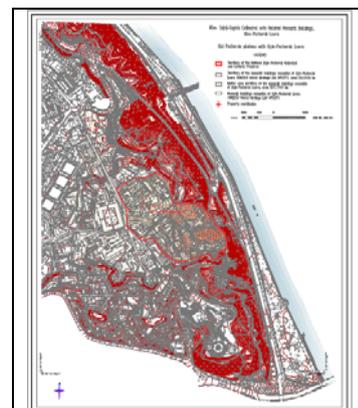
UKRAINE

Bien	Kiev: cathédrale Sainte-Sophie et ensemble des bâtiments monastiques et laure de Kievo-Petchersk
Identification	UA-527bis
Dates d'inscription	1990-2005
Superficie du bien inscrit	27.92 ha
Superficie de la zone tampon	220.15
Date de réception de la clarification	30/01/2008

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire de la composante " Laure de Kievo-Petchersk ", comme il l'avait été demandé. La superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée. Une proposition de modification mineure de limites concernant ce bien du patrimoine mondial est présentée au Comité du patrimoine mondial dans le document WHC-08/32.COM/8B.Add.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)	Zone tampon (ha)
527bis-001	Cathédrale Sainte-Sophie	5.02	111.81
527bis-002	Laure de Kievo-Petchersk	22.9	108.34
527bis-003	Eglise du Sauveur à Berestovo	0.6	



ROYAUME-UNI

Bien	Cathédrale et château de Durham
Identification	UK-370
Date d'inscription	1986
Superficie du bien inscrit	6.65 ha
Date de réception de la clarification	30/11/2007

Résumé technique:

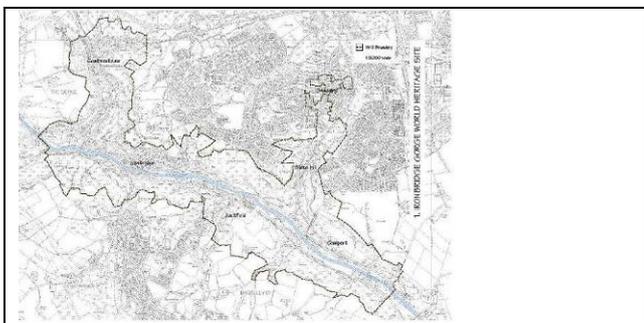
L'Etat partie a clarifié la superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit. Une proposition de modification mineure de limites concernant ce bien du patrimoine mondial est présentée au Comité du patrimoine mondial dans le document WHC-08/32.COM/8B.Add.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
370-001	Château de Durham	1.62
370-002	Cathédrale de Durham	5.03

Bien	Gorge d'Ironbridge
Identification	UK-371
Date d'inscription	1986
Superficie du bien inscrit	547.9 ha
Date de réception de la clarification	30/11/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a clarifié une petite incohérence existante entre la délimitation présentée dans la carte de la proposition d'inscription et la carte du plan de gestion, présentée ci-après. La légère différence est provoquée par le fait que la carte du plan de gestion a été produite utilisant la carte électronique (et basée sur le système SIG) de l'aire protégée de la Gorge du Severn, et est, par conséquent, plus précise. Aucune différence n'est survenue dans la délimitation du bien depuis son inscription sur la Liste du patrimoine mondial. L'Etat partie a également clarifié la superficie en hectares du bien du patrimoine mondial.



Bien	Stonehenge, Avebury et sites associés
Identification	UK-373
Date d'inscription	1986
Superficie du bien inscrit	4878.4 ha
Date de réception de la clarification	30/11/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a clarifié la superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit. Une proposition de modification mineure de limites concernant ce bien du patrimoine mondial est présentée au Comité du patrimoine mondial dans le document WHC-08/32.COM/8B.Add.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
373-001	Stonehenge et sites associés	2608.2
373-002	Avebury et sites associés	2270.2

Bien	Châteaux forts et enceintes du roi Edouard Ier dans l'ancienne principauté de Gwynedd
Identification	UK-374
Date d'inscription	1986
Superficie du bien inscrit	6 ha
Date de réception de la clarification	30/11/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a clarifié la superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
374-001	Beaumaris Castle	2
374-002	Caernarfon Castle and Town Walls	1.2
374-003	Conwy Castle and Town Walls	1.1
374-004	Harlech Castle	1.7

Bien	Palais de Westminster, l'abbaye de Westminster et l'église Sainte-Marguerite
Identification	UK-426rev
Date d'inscription	1987
Superficie du bien inscrit	9.4071 ha
Date de réception de la clarification	30/11/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a clarifié la superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit. Une proposition de modification mineure de limites concernant ce bien du patrimoine mondial est présentée au Comité du patrimoine mondial dans le document WHC-08/32.COM/8B.Add.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
426rev-001	Le siège du Parlement	4.2682
426rev-002	Abbaye de Westminster et église Sainte-Marguerite	5.1389

Bien	Cathédrale, abbaye Saint-Augustin et église Saint-Martin à Cantorbéry
Identification	UK-496
Date d'inscription	1988
Superficie du bien inscrit	18.17 ha
Date de réception de la clarification	30/11/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a clarifié la superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
496-001	Cathédrale de Cantorbéry	9.15
496-002	Abbaye Saint-Augustin	8.42
496-003	Eglise Saint-Martin	0.60

Bien	Maritime Greenwich
Identification	UK-795
Date d'inscription	1997
Superficie du bien inscrit	109.5 ha
Superficie de la zone tampon	174.85 ha
Date de réception de la clarification	30/11/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a clarifié la superficie en hectares de la zone tampon du bien inscrit.

BIENS ARABES

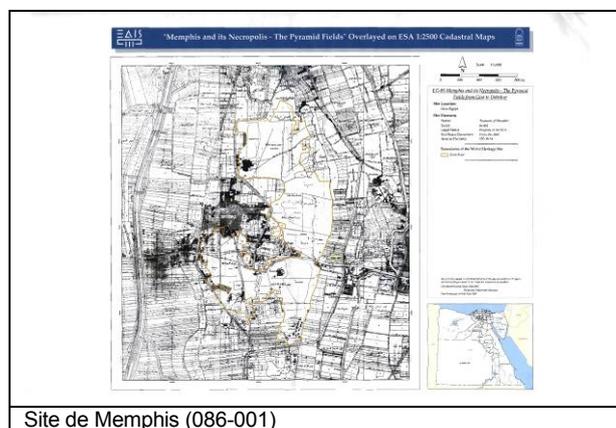
EGYPTE

Bien	Memphis et sa nécropole – les zones des pyramides de Guizeh à Dahchour
Identification	EG-86
Date d'inscription	1979
Superficie du bien inscrit	16358.52 ha
Date de réception de la clarification	27/06/2007

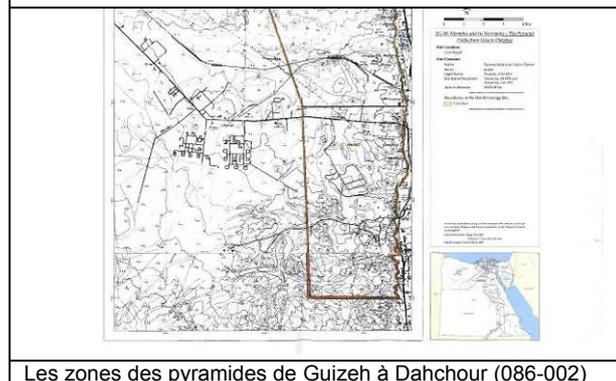
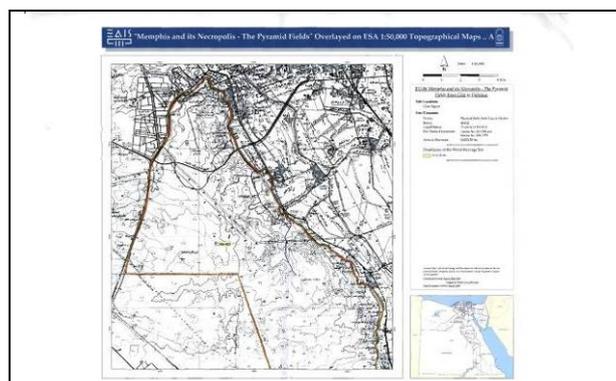
Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites de chaque composante du bien inscrit. La superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit a été également indiquée.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
086-001	Site de Memphis	155.16
086-002	Les zones des pyramides de Guizeh à Dahchour	16203.36



Site de Memphis (086-001)



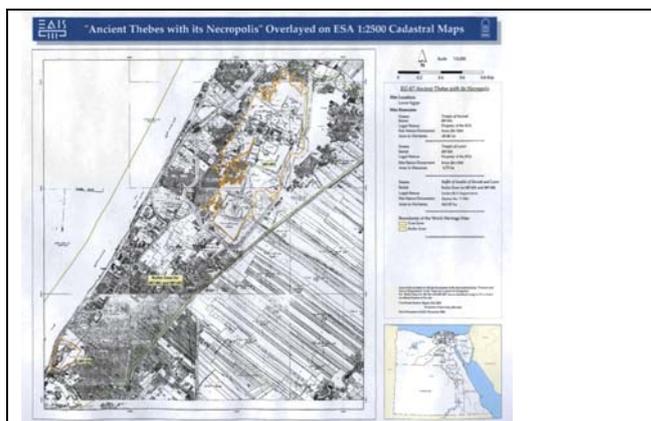
Les zones des pyramides de Guizeh à Dahchour (086-002)

Bien	Thèbes antique et sa nécropole
Identification	EG-087
Date d'inscription	1979
Superficie du bien inscrit	7390.16 ha
Superficie de la zone tampon	443.55 ha
Date de réception de la clarification	29/06/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)	Zone tampon (ha)
087-001	Temple de Karnak	69.86	443.55
087-002	Temple de Luxor	4.75	
087-003	Nécropole de l'ancienne Thèbes	7315.55	--



Carte présentant les composantes "Temple de Karnak" (087-001) et "Temple de Luxor" (087-002)



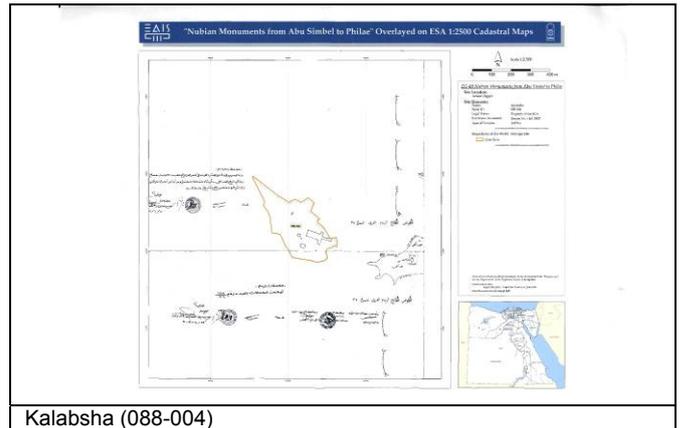
Carte présentant toutes les composantes du bien inscrit et leur zone tampon

Bien	Monuments de Nubie d'Abou Simbel à Philae
Identification	EG-88
Date d'inscription	1979
Superficie du bien inscrit	374.48 ha
Date de réception de la clarification	27/06/2007

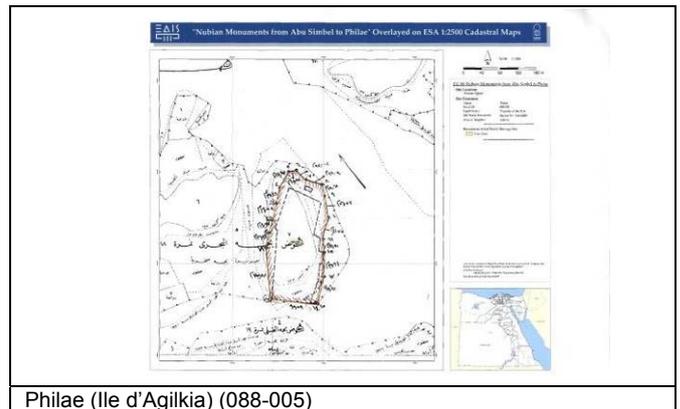
Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites de chaque composante du bien inscrit. La superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit a été également indiquée.

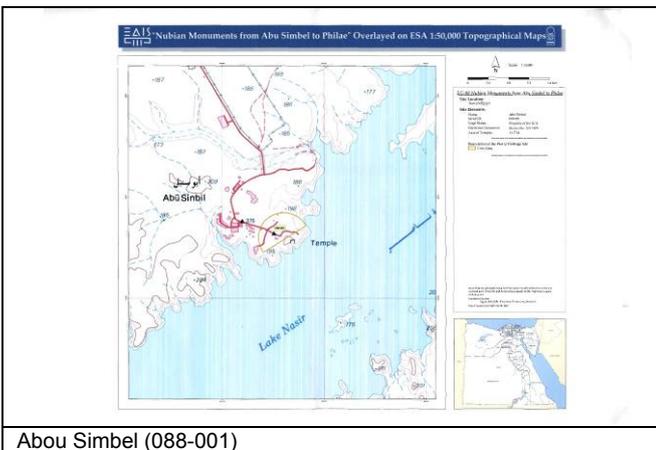
Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
088-001	Abou Simbel	41.7
088-002	Amada	105.96
088-003	Wadi Sebua	139.3
088-004	Kalabsha	8.07
088-005	Philae (Ile d'Agilkia)	3.08
088-006	Tombeaux de l'ancien et du moyen règne	32.68
088-007	Ruines de la ville d'Elephantine	8.52
088-008	Carrières de pierre et obélisque	4.34
088-009	Monastère de Saint-Siméon	2.78
088-010	Cimetière islamique	28.05



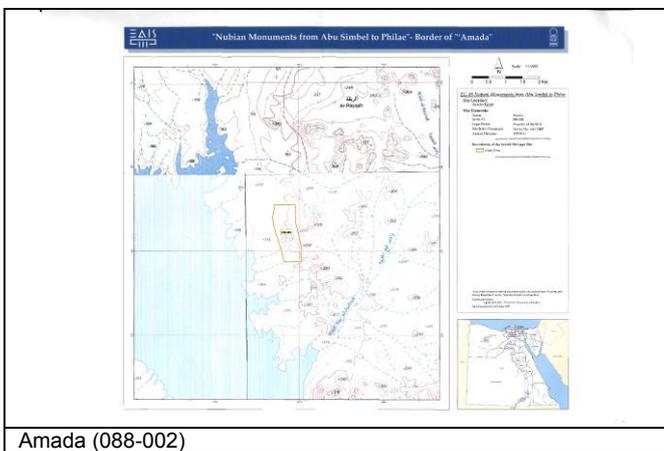
Kalabsha (088-004)



Philae (Ile d'Agilkia) (088-005)



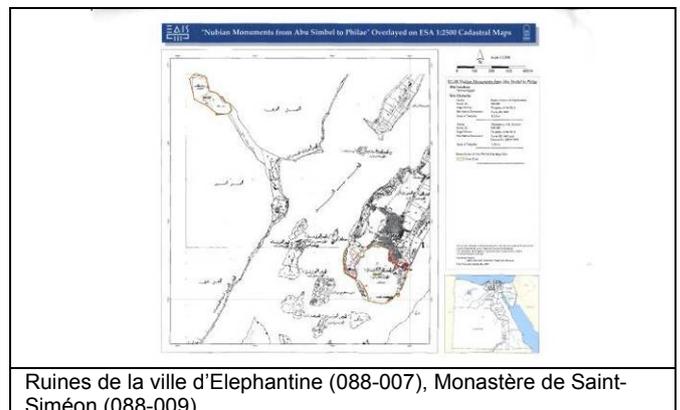
Abou Simbel (088-001)



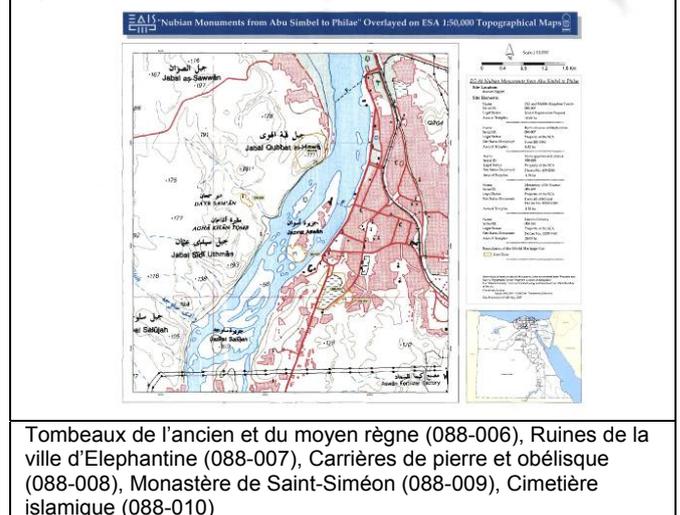
Amada (088-002)



Wadi Sebua (088-003)



Ruines de la ville d'Elephantine (088-007), Monastère de Saint-Siméon (088-009)



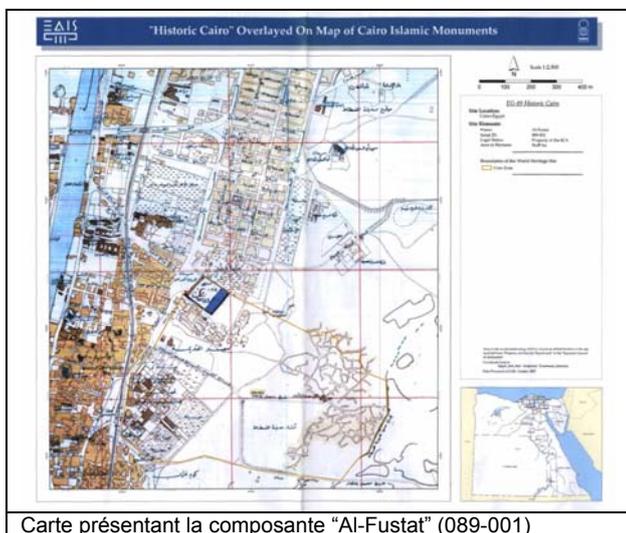
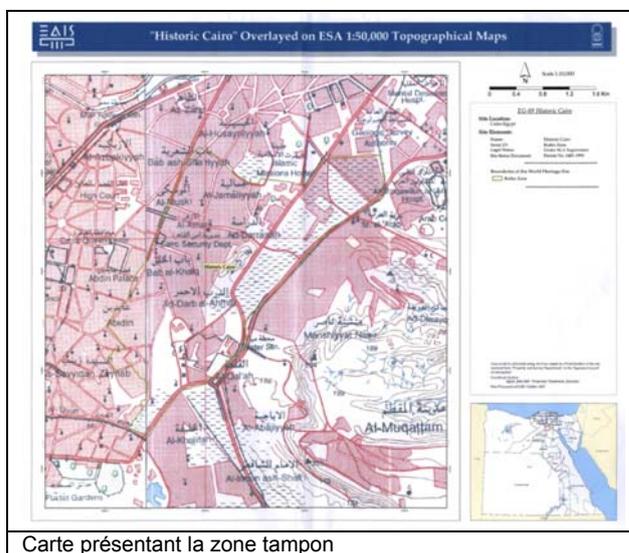
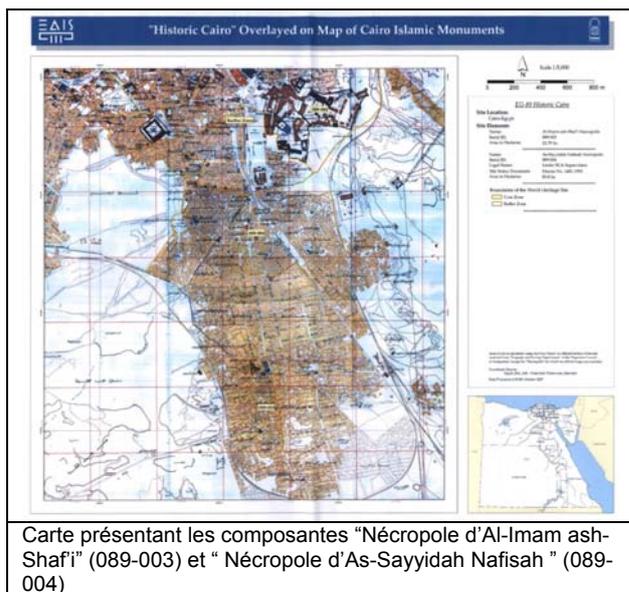
Tombeaux de l'ancien et du moyen règne (088-006), Ruines de la ville d'Elephantine (088-007), Carrières de pierre et obélisque (088-008), Monastère de Saint-Siméon (088-009), Cimetière islamique (088-010)

Bien	Le Caire historique
Identification	EG-89
Date d'inscription	1979
Superficie du bien inscrit	523.66 ha
Superficie de la zone tampon	Not provided
Date de réception de la clarification	29/11/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de chaque composante du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares de chaque composante du bien inscrit a été également indiquée.

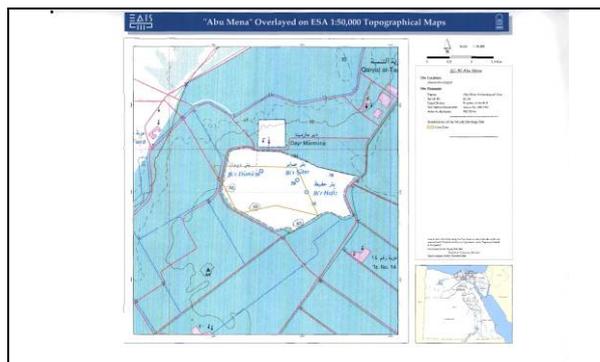
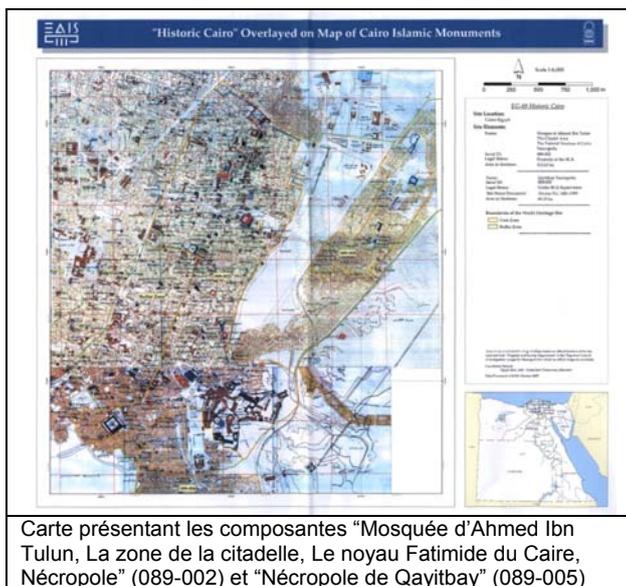
Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
089-001	Al-Fustat	54.49
089-002	Mosquée d'Ahmed Ibn Tulun, La zone de la citadelle, Le noyau Fatimide du Caire, Nécropole	312.43
089-003	Nécropole d'Al-Imam ash-Shaf'i	12.79
089-004	Nécropole d'As-Sayyidah Nafisah	83.80
089-005	Nécropole de Qayitbay	60.15



Bien	Abou Mena
Identification	EG-90
Date d'inscription	1979
Superficie du bien inscrit	182.72 ha
Date de réception de la clarification	13/12/2006

Résumé technique:

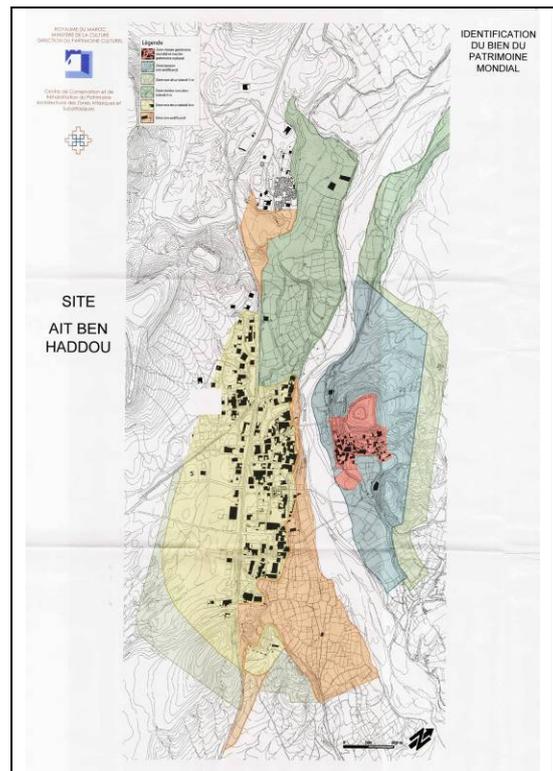
L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit. La superficie en hectares du bien inscrit a également été indiquée.



Bien	Zone Sainte-Catherine
Identification	EG-954
Date d'inscription	2002
Superficie du bien inscrit	60,100 ha
Date de réception de la clarification	15/06/2006

Résumé technique:

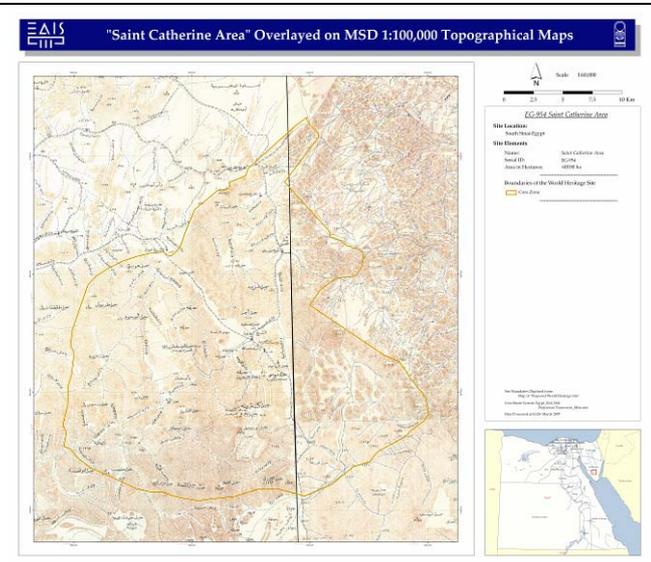
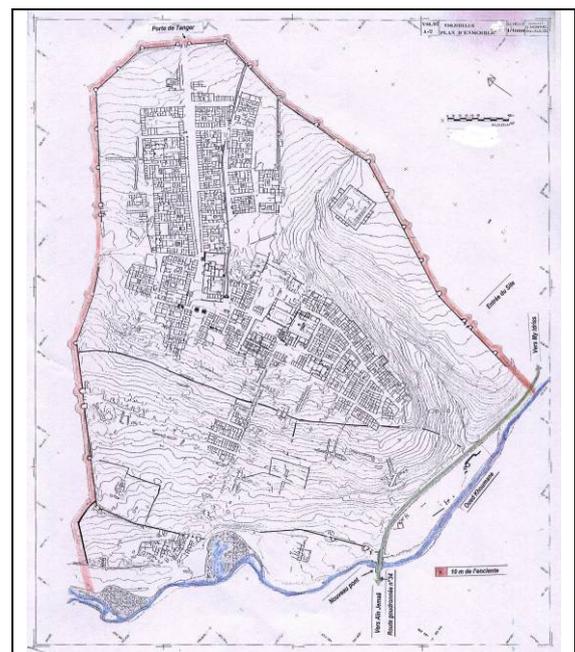
L'Etat partie a clarifié la superficie en hectares du bien inscrit.



Bien	Site archéologique de Volubilis
Identification	MA-836
Date d'inscription	1985
Superficie du bien inscrit	1107 ha
Date de réception de la clarification	23/01/2007; 28/07/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit. La superficie en hectares du bien inscrit a également été indiquée. Une proposition de modification mineure de limites concernant ce bien du patrimoine mondial est présentée au Comité du patrimoine mondial dans le document WHC-08/32.COM/8B.Add.



MAROC

Bien	Médina de Marrakech
Identification	MA-331
Date d'inscription	1997
Superficie du bien inscrit	42 ha
Date de réception de la clarification	23/01/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a clarifié la superficie en hectares du bien inscrit.

Numéro de série	Nom de la composante	Superficie (ha)
331-001	Médina et le jardin d'Agdal	1018
331-002	Jardin de la Menara	89

Bien	Ksar d'Ait-Ben-Haddou
Identification	MA-444
Date d'inscription	1987
Superficie du bien inscrit	3.03 ha
Superficie de la zone tampon	16.32 ha
Date de réception de la clarification	08/01/2008

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon. La superficie en hectares du bien inscrit ainsi que de sa zone tampon a été également indiquée.

TUNISIE

Bien	Parc national de l'Ichkeul
Identification	TN-8
Date de l'inscription	1980
Superficie du bien inscrit	12,600 ha
Date de réception de la clarification	28/03/2007

Résumé technique:

L'Etat partie a soumis une carte claire du site, présentant les limites du bien inscrit. La superficie en hectares du bien inscrit a également été indiquée.

